



L'EXPRESS POLITIQUE

JEAN-LUC PEPIN

■ Quelque 700 personnes, y compris le premier ministre Jean Chrétien et plusieurs ministres ont rendu un dernier hommage hier à l'ex-ministre fédéral Jean-Luc Pepin à l'occasion d'une cérémonie très élégante à la cathédrale Notre-Dame d'Ottawa. Nicolas Pepin, le fils de l'ex-ministre, a donné le ton à la cérémonie en rappelant que le cœur de son père décédé mardi le 5 septembre à l'âge de 71 ans, n'avait pas d'âge. Le premier ministre Chrétien entouré des ministres Lloyd Axworthy, David Collette, Diane Marleau, John Manley, Marcel Massé et Herb Gray, a modifié son horaire pour pouvoir assister aux obsèques de son collègue.

POURSUITE ABANDONNÉE

■ Le Directeur des élections, Pierre-F. Côté, a décidé de suspendre les procédures contre la ministre Rita Dionne-Marsolais, accusée de publicité illégale lors du référendum de 1992. M. Côté a expliqué hier que l'offense attribuée à Mme Dionne-Marsolais consistait en la transmission d'une lettre aux membres du Parti québécois pendant la période de sept jours où la publicité est interdite à la suite de l'adoption du décret électoral. Or une lettre aux militants d'un parti politique n'est plus considérée comme de la publicité en vertu de la nouvelle Loi électorale adoptée en juin dernier.

DÉBAT

■ Le débat référendaire a baissé de plusieurs crans hier à l'Assemblée nationale, alors que les accusations « d'intolérance » et de « racisme » ont commencé à fuser de part et d'autre. L'opposition libérale en est même venue à réclamer la démission du président du Conseil de la langue française, l'ex-ministre fédéral Marcel Masse, tandis que chez les péquistes, on réclamait celle du chef de l'Opposition Daniel Johnson. La députée libérale de Marguerite-Bourgeois, Liza Frulla, a suscité ces débats orageux en citant ce qu'elle appelle « les propos susceptibles d'engendrer l'intolérance » qu'auraient proférés les anciens ministres Yves Duhaime et Marcel Masse. Le premier aurait déclaré que si une majorité de Oui chez les Québécois francophones ne menait pas à la souveraineté parce que les Anglo-Québécois votent Non, « une situation dangereuse » serait créée. Quant à Marcel Masse, récemment nommé au Conseil de la langue française, il aurait dit que les francophones « n'auraient plus le contrôle de leur destinée » si leur désir majoritaire se heurtait au Non des anglophones.

RUMEURS

■ Le leader du Parti libéral de l'Ontario, Mme Lyn McLeod, a refusé de commenter une information à l'effet qu'elle démissionnerait de son poste dès aujourd'hui. Une source au parti libéral a informé la Presse Canadienne que l'annonce se fera lors d'un caucus spécial prévu pour aujourd'hui. Mme McLeod assurerait elle-même l'intérim jusqu'à l'élection d'un nouveau chef.

VISITE

■ Le Premier ministre russe, Viktor Tchernomyrdine, sera reçu en visite officielle au Canada du 2 au 6 octobre, a annoncé hier le cabinet du Premier ministre canadien, Jean Chrétien, sans donner plus de précision sur ce voyage. Le chef du gouvernement russe arrivera au Canada en provenance de Corée du Sud où il doit se rendre du 27 au 30 septembre prochain, selon l'agence de presse russe Itar-Tass.

MONTAGNAIS

■ Il n'y aura pas de bureau de vote sur la réserve de Mashteyash, au Lac-Saint-Jean, lors du prochain référendum. Le Conseil de bande a suggéré aux Montagnais de ne pas participer à la consultation, mais les gens seront quand même libres de voter ou non, a indiqué hier Rick Gill, coordonnateur des communications pour l'organisation du Conseil des Montagnais. Les recenseurs ont cependant pu se rendre sur la réserve.

Voter NON n'est pas honteux, réplique Johnson à Parizeau

PHILIPPE CANTIN
du bureau de La Presse
QUÉBEC

Dans la bouche de Jacques Parizeau, l'histoire des Québécois au sein de la fédération canadienne devient une longue suite de brimades et de contraintes, affirme Daniel Johnson. A écouter le premier ministre, on jurerait que les citoyens d'ici « se promènent encore en canot et en raquettes ».

Répliquant à M. Parizeau qui s'était exprimé la veille, le chef libéral a livré un discours d'une heure, hier, à l'Assemblée nationale, au cours du débat sur la question référendaire. Il a voulu torpiller les arguments historiques invoqués par le premier ministre au soutien de son option, et soutenu que les Québécois décidés à voter NON n'ont pas à rougir de leur choix.

« Ceux qui croient, au Québec, que nos meilleures chances de développement passent par l'appartenance canadienne sont fiers de voter NON, a-t-il dit. Ils résisteront, et je les appelle à résister, à ces tentatives que le camp du OUI multiplie pour qu'ils aient honte de leur vote ».

Contredisant la thèse du chef du Bloc québécois, Lucien Bouchard, lors du rassemblement souverainiste tenu à Alma le mois dernier, M. Johnson a affirmé qu'un NON ne signifiait pas le renoncement à « l'identité » québécoise. En revanche, un OUI mettrait un terme définitif à « l'expérience canadienne ».

« Ce serait dire à nos voisins : "Reconstruisons ce que nous venons de détruire", a-t-il déclaré. C'est là l'importance historique du vote. Ses effets sont sans précédent ».

Selon M. Johnson, le premier ministre trace un sombre portrait du Québec de 1995 à l'intérieur du Canada dans le seul espoir d'augmenter l'appui à la souveraineté. Il a ainsi mis en contradiction deux discours prononcés par M. Parizeau : celui de lundi et un autre livré à Toronto, devant des gens d'affaires, en décembre dernier. « On ne retrouve plus le premier ministre qui faisait état des immenses succès que connaissent les Québécois et les Québécoises, a-t-il dit. Les succès de la biotechnologie et du sport, les succès des logiciels de traduction, les succès de la chanson de Céline Dion et des avions que nous fabriquons. Nous avons acquis, à l'endroit du monde qui nous entoure, une force qui nous a permis de connaître des progrès incomparables. Nous ne sommes pas, et nous ne nous sentons pas, comme une espèce en voie de disparition ».

Applaudissements

M. Johnson, qui a eu droit aux applaudissements des députés de son parti, a aussi reçu ceux, moqueurs, du premier ministre et de son équipe. Notamment lorsqu'il a évoqué le caractère irrémédiable du choix s'offrant aux électeurs. Si ceux-ci optent pour la souveraineté, des liens tissés pendant des années se briseront, provoquant des perturbations d'ordre économique et juridique.

Quant à la proposition de partenariat contenue dans le projet souverainiste, le chef libéral l'a estimée « irre-



Daniel Johnson a donné la réplique à Jacques Parizeau hier, dans le cadre du débat sur la question référendaire à l'Assemblée nationale.

cevable, inadmissible et inacceptable ». La création d'un Conseil du partenariat, où chacun des deux pays détiendrait un droit de veto, et d'une Assemblée parlementaire, où les représentants québécois compteraient 25 p. cent des sièges, est une lubie puisqu'elle imposerait au reste du Canada un troisième niveau de gouvernement.

« L'ensemble du monde démocratique évolue vers des structures de plus en plus légères et de moins en moins nombreuses », a dit M. Johnson, selon qui les thèses de la coalition souverainiste en matière de citoyenneté sont aussi contestables. A son avis, il est incorrect « de faire croire aux Québécois » que le Canada leur dira, après un OUI : « Vous avez brisé le pays, mais venez chercher votre passeport ! »

Les conséquences d'un OUI seront graves, a-t-il ajouté, même si le gouvernement « fait miroiter l'illusion que la séparation » pourrait se faire sans douleur et que, « comme M. Jourdain faisait de la prose sans le savoir, on peut se séparer sans s'en apercevoir ».

M. Johnson s'en est aussi pris aux remarques de M. Parizeau à propos de Jean Lesage, le père de la Révolution tranquille. Il a accusé le premier ministre de laisser entendre que M. Lesage, s'il était toujours vivant, voterait OUI, alors qu'il avait défendu le NON en 1980.

Il a ensuite évoqué Daniel Johnson

peur, premier ministre à la fin des années 1960. « J'ai appris le Québec et la défense des intérêts du Québec, comme mon frère et mes sœurs, sur les genoux de mon père. Je sais, plus que n'importe qui ici, que sa préoccupation, c'était l'épanouissement des francophones en Amérique. Il voulait que le Québec soit aussi massivement et clairement français que l'Ontario était anglais ».

Selon le chef libéral, le français a fait des progrès considérables au cours des 30 dernières années, jouissant de « l'exclusivité » dans certains domaines, de « pdominance » dans d'autres, et « d'égalité » dans ceux qui restent.

Les Québécois auront avantage à voter NON, a-t-il ajouté, parce que son camp est le seul à offrir des garanties. « Nous n'aurons pas à recommencer, refaire, reconstruire. Quel est ce chantier si exaltant auquel on nous convie ? Il n'y a pas de chantier exaltant. « Il y a la réalité de tous les jours des familles québécoises qui cherchent où leur intérêt, d'où vient le prochain emploi, comment les services publics seront rendus et combien ça leur en coûtera. C'est ça le vrai problème des familles québécoises. Et ce sont ces garanties que nous offrons, de continuer à travailler non pas à redéfinir le cadre juridique du nord du continent américain, mais à travailler sur les problèmes de tous les jours des familles québécoises ».

Parizeau soucieux de corriger son tir

Les offres au Canada anglais sont connues et chacun en aura copie

DENIS LESSARD
du bureau de La Presse
QUÉBEC

« L'essentiel » de ce qu'un Québec souverain offrira au Canada anglais est déjà connu, a insisté Jacques Parizeau hier à l'Assemblée nationale.

La proposition se trouve déjà dans le projet de loi sur l'avenir du Québec et dans l'entente tripartite, un texte qui sera sous peu acheminé dans tous les foyers, a déclaré hier le premier ministre, visiblement soucieux de corriger le tir par rapport à ses déclarations de la veille. Il avait indiqué que la proposition du Québec au Canada ne serait pas connue avant le vote.

Le travail de la demi-douzaine de fonctionnaires chargés depuis l'été d'élaborer la proposition du Québec souverain au Canada anglais est déjà fort avancé et il est clair que le texte sera prêt bien avant le référendum, indique-t-on. Mais il n'est pas prévu de le rendre public avant le scrutin. Ce serait offrir un « front d'attaque » supplémentaire aux fédéraux. Tout publier risquerait aussi d'affaiblir la position de négociation du Québec, explique-t-on à l'interne.

Le groupe avait comme mandat de préparer une position québécoise sur l'ensemble des questions économiques touchées par la négociation entre le Québec souverain, le Canada et d'autres pays, indiquait-on hier.

Toujours hier, à l'Assemblée nationale, le ton des échanges entre Jacques Parizeau et Daniel Johnson était nettement agressif. Les chefs du Oui et du Non ont tous deux accusé l'adversaire de verser dans l'intolérance. Et surtout, le niveau du débat a changé. Jacques Parizeau a qualifié de « conneries » les allégations de la toute récente campagne publicitaire du Non. Daniel Johnson a pour sa part accusé le premier ministre de prendre les Québécois pour des « tatas » en les invitant à voter sur une entente qui n'est pas encore connue.



Jacques Parizeau

Avant-goût de la charge émotive de la campagne référendaire, péquistes et libéraux se sont accusés de cultiver l'intolérance. Pour Lisa Frulla, le premier ministre Parizeau devrait exiger la tête du président du Conseil de la langue, Marcel Masse, qui prédisait récemment une sérieuse confrontation entre anglophones et francophones dans l'éventualité d'un NON « quand ces derniers réaliseront que pour la première fois depuis 1759, une majorité de francophones n'a plus le contrôle sur son territoire ». Pierre Bourgeault avait dû démissionner pour de tels propos, a-t-elle rappelé.

L'opposition a aussi rappelé une déclaration du ministre Guy Chevrette qui, lors du dévoilement de la question référendaire, a soutenu que « 20 p. cent de la population ne la comprend pas, ils n'ont jamais été capables d'appréhender le français même s'ils sont ici depuis des générations ».

En réplique, Jacques Parizeau a ironisé : c'est précisément le « constat » du ministre Chevrette qui pousse Québec à traduire tous les documents constitutionnels qu'il vient de rendre publics.

L'entente avec les syndicats coûtera 1 milliard

DENIS LESSARD
du bureau de La Presse
QUÉBEC

Le projet d'entente entre Québec et les centrales syndicales du secteur public coûtera près de 1 milliard de plus au gouvernement d'ici à 1998.

Hier, en conférence de presse, la présidente du Conseil du trésor, Pauline Marois, a évalué à 930 millions — 415 millions pour 1996-1997 et 515 millions pour 1997-1998 — le coût du projet d'entente conclue avec les grandes centrales syndicales du secteur public, la CEQ, la CSN, la FTQ et la FIIQ qui représente les infirmières.

« Nous n'avons pas acheté la paix pour gagner le référendum, la négociation a été reprise sur la base de la confiance dans un contexte de « raisonnable » ou chacun a mis du sien et où chacun a trouvé quelque chose », a soutenu hier Mme Marois.

Bien que le dernier budget exige du Trésor des compressions de dépenses de 500 millions pour chacune des deux prochaines années, Mme Marois se défend d'avoir délié trop lestement les cordons de la bourse. L'augmentation totale accordée représente 1,5 p. cent de l'ensemble de la masse salariale sur une durée de trois ans, insiste-t-elle.

Point névralgique de l'entente, le régime de retraite du secteur public sera passablement bonifié. Un travailleur de 55 ans pourra partir avec sa pleine retraite s'il a 35 ans de service. Élément important dans le réseau de la Santé où l'on n'a adhéré qu'en 1973 au régime de retraite du secteur public. Québec accorderait aussi sa pleine pension à un employé de 60 ans qui a accumulé 20 ans de service.

Québec estime qu'environ 11 500 personnes prendront leur retraite à cause de ces changements — 3200 retraités de plus par année qui s'ajouteront aux 7000 départs « naturels » enregistrés chaque année dans la fonction publique ainsi que dans les réseaux de la santé et de l'éducation. Mobilité Marchant sur des oeufs, Mme Marois a souligné que des discussions devraient se poursuivre au niveau sectoriel, sur la mobilité de la main-d'oeuvre dans le réseau de la santé et sur la tâche des enseignants du primaire et du secondaire. Indirectement, elle indique que, comme dans le réseau de la santé, une importante réorganisation du travail est à prévoir dans le monde de l'éducation. Elle n'a pas exclu que Québec puisse toucher aux ratios maître-élèves et a donné hier comme exemple l'ajout d'une heure de travail pour les enseignants, « pour décharger de la marge ».

Comme l'avait indiqué La Presse la semaine dernière, le projet d'entente prévoit le retrait de la loi 102 — qui rendait incontournable une compression de 1 p. cent des salaires chaque année. Ce retrait ne se réalisera toutefois qu'en 1996 — un projet de loi serait déposé à l'automne — et les syndicats se verraient rembourser un forfait de 0,5 p. cent en avril prochain pour compenser la ponction de 1 p. cent de cette année. En janvier 1997 et 1998, les employés du secteur public auront 1 p. cent d'augmentation. Au terme de la convention de trois ans — été 1998 — les salaires du secteur public auraient atteint la parité avec ceux du privé, prédit Mme Marois.

Le syndicat des fonctionnaires du gouvernement du Québec (45 000 membres) retirait hier son appui à l'entente de principe pour réclamer des clarifications sur la sous-traitance, imitant ainsi le Syndicat des professionnels (12 000 membres).

D'autre part, Québec et les fonctionnaires provinciaux paraissent sur le point de s'entendre sur un texte encadrant l'intégration des fonctionnaires fédéraux dans l'éventualité d'un Oui au référendum.

On était près d'une entente de principe — les conditions de travail des employés fédéraux à l'embauche le 30 octobre seront garanties pour deux ans. On paraissait aussi en bonne voie de régler une dernière divergence — les fonctionnaires provinciaux voulaient que le texte de l'entente établisse clairement qu'aucun fonctionnaire provincial, non seulement les permanents mais aussi les occasionnels, ne perdra son emploi en raison de l'intégration des employés fédéraux.

Le SFPQ avait envoyé une mise en demeure à Mme Marois, prévenant qu'il songeait à réclamer une injonction en cour pour dénoncer l'entente entre Québec et l'Alliance de la fonction publique fédérale, sur la base de la Loi sur la fonction publique québécoise.

L'effet boomerang d'une entente historique

L'entente sur les services de police autochtones, signée lundi par les ministres Herb Gray et Serge Ménard et par le chef Joe Norton, constitue un jalon important pour les relations entre les Mohawks de Kahnawake et la société québécoise. Une étape importante pour établir un climat de confiance entre les deux communautés.



Même si la cérémonie a connu des étincelles provoquées par une petite bande de traditionalistes opposés à l'entente, il fallait bon voir le chef Joe Norton, protégé par ses peacekeepers, affronter, impassible, les manifestants et tenter de les calmer.

Le relief médiatique accordé à cette opposition et le degré de violence dans l'expression du désaccord a pu donner l'impression que l'entente entre les Mohawks et les gouvernements ne correspondait pas à la volonté populaire. Mais le conseil de bande de Kahnawake a multiplié dans ce dossier les efforts de concertation. Les 6 000 résidents de la communauté indienne de la Rive-Sud avaient été consultés par lettre personnelle, par des articles dans la presse locale et lors de trois journées de consultation directe.

Il n'y a pas si longtemps encore, les observateurs voyaient mal comment on pourrait en arriver un jour à intégrer les agents de la paix mohawks au corps de police de la SQ.

Officialiser la reconnaissance des peacekeepers sur le terri-

toire de la réserve indienne de Kahnawake constitue donc une victoire pour les deux camps.

Bien sûr, il reste certaines zones d'ombre. Jusqu'où s'étendra la surveillance de la SQ? La présence de la GRC sera-t-elle maintenue? C'est à vivre. Leur premier mandat sera de faire respecter sur la réserve les lois provinciales et fédérales. Mais toutes les lois? La réponse sibylline du ministre Ménard indique que le processus est encore en gestation. Mais une première étape très délicate vient d'être franchie.

Mais, au-delà de cette entente historique, même si elle ne concerne que les peacekeepers de Kahnawake, voici une autre preuve qu'il est possible de s'entendre avec les autochtones quand toutes les parties mettent un peu d'eau dans leur vin.

C'est là un succès de la concertation qui offre un contraste saisissant avec les deux crises amérindiennes ailleurs au Canada. L'occupation par des membres rebelles de la réserve indienne de Kettle et de Stony Point, vêtus de treillis militaires et le visage masqué, qui montent toujours la garde aux entrées du Camp Ipperwash et du parc provincial voisin, en Ontario, a mené à un affrontement avec l'Ontario Provincial Police, et des échanges de coups de feu nourris ont mené à mort d'homme. En Colombie-Britannique, le siège de la GRC d'un ranch occupé par des autochtones, au lac Gustafsen, a mené à des échanges de coups de feu à deux reprises.

On pourra argumenter que ces histoires sont différentes de celles d'Oka, où les autochtones avaient une cause, en raison de l'affaire du golf. Mais elles demeurent assez similaires: la

perte de contrôle par les autochtones de leur propre devenir aux mains d'éléments incontrôlables et armés. A Oka, une crise locale reprise en main par des Warriors qui, depuis, ont montré ce qu'ils étaient: en Colombie-Britannique, des illuminés, en Ontario, des insoumis. Mais le processus est le même.

S'il y a une différence majeure entre ces événements, c'est le traitement médiatique et politique qu'on en fait. Politiciens et médias de ces provinces marchent sur des oeufs pour commenter «l'Incident». Ils n'avaient pas une si grande maîtrise d'eux-mêmes, en 1990, à l'endroit des Québécois, lors de la crise d'Oka. Le Québec aura beaucoup plus été dénoncé pour avoir perdu un agent de la SQ que les Ontariens le sont pour avoir tué un autochtone.

Cela montre surtout que, dans cette histoire, malgré les gaffes faites ici, le Québec a connu avant les autres les manifestations d'une crise beaucoup plus profonde, pour laquelle il n'était pas préparé. Et que d'autres provinces, qui se croyaient à l'abri d'un problème qu'elles croyaient être purement québécois, ne se sont pas préparées, et connaissent maintenant les mêmes drames.

Mais l'entente montre aussi que, quelques années plus tard, il existe des solutions — pas encore à Oka — et qu'il y a des façons de réduire des crises qui paraissent insolubles. Et qu'en ce sens, le Québec, en signant la paix avec les Mohawks de la réserve de Kahnawake, montre la voie au reste du Canada. L'effet boomerang.

Claudette TOUGAS

La recette

La campagne électorale au Nouveau-Brunswick, qui a mené Frank McKenna à sa troisième victoire, a suscité très peu d'intérêt au Québec. Peut-être est-ce parce que la victoire du premier ministre libéral était prévisible.



Mais nous savons tous que la raison est ailleurs. C'est une constante des traditions politiques québécoises de ne pas s'intéresser à ce qui se passe ailleurs au Canada. Même quand il s'agit de voisins proches, comme le Nouveau-Brunswick ou l'Ontario, dont la vie économique et sociale est fortement interreliée à la nôtre.

Ce narcissisme et ce repli sur soi nous privent parfois d'exemples et d'apprentissages dont nous pourrions profiter.

Au Québec, Frank McKenna est surtout connu pour sa gaffe historique, lors de son arrivée au pouvoir: son refus d'entériner l'accord du lac Meech, auquel il n'avait pas participé. Même s'il a ensuite changé d'idée pour finalement approuver l'entente, c'est sa contestation qui a ouvert le bal et mené à l'échec que l'on connaît.

Mais au Nouveau-Brunswick, M. McKenna a manifesté d'autres atouts. Le fait qu'il soit presque aussi populaire après deux mandats, sans avoir un charisme remarquable, montre qu'il détient une recette magique. Cela peut s'expliquer par ses réalisations: l'élimination graduelle du déficit sans virage à droite, le renouveau économique d'une province qui gardait peu d'espoirs à cet égard, ainsi que son attitude très correcte avec les francophones. Mais, dans une période où la méfiance et le désenchantement des citoyens sont grands, même les bons premiers ministres finissent par tomber.

Il y a donc autre chose, et c'est une qualité que l'on retrouve maintenant chez d'autres leaders provinciaux, peu importe leurs orientations idéologiques: c'est leur franchise. Elle leur permet de retrouver ce qui manquait le plus aux politiciens, c'est-à-dire la crédibilité et la capacité d'inspirer confiance.

La recette de cette nouvelle génération de politiciens est simple: ils font ce qu'ils ont dit et ils disent ce qu'ils feront.

C'est une vertu que l'on ne retrouve pas à Ottawa, où le gouvernement libéral déchire, page par page, le livre rouge qui l'a porté au pouvoir. Et sans insister lourdement, ce n'est pas ce qui, un an après la prise du pouvoir, caractérise le gouvernement québécois.

Alain DUBUC

LA CONFERENCE DES FEMMES



DRÔTES RÉSERVÉS

La boîte aux lettres

Deux auteurs différents

M. Pierre Trudel.

Dans une opinion publiée dans *La Presse*, le mercredi 23 août, vous attribuez à *La Presse Canadienne*, en l'occurrence à moi-même, Rollande Parent, deux textes contradictoires quant aux conclusions du rapport Gilbert sur la crise d'Oka et vous y voyez une tentative de désinformation.

Selon votre prétention, le premier texte attribue la plus grande part du blâme aux gouvernements d'Ottawa et du Québec, tandis que le deuxième pointe au premier chef la Sûreté du Québec. M. l'anthropologue, vous qui vous demandez pour quelles raisons je me serais ainsi adonné à une telle opération, ne cherchez plus. Ce crime n'a pas été commis et il n'y a aucune victime.

Il importe de savoir que le premier texte est bien de mon cru, mais que le deuxième ne l'est pas.

Pour votre information et celle des lecteurs, sachez que le premier texte se basait sur un passage précis du rapport du coroner que l'on retrouve à la page 398.

« Si ce fut une erreur d'intervenir à Oka, le 11 juillet 1990, ce n'est pas la Sûreté du Québec qui doit d'abord en recevoir le blâme. Face à la crise d'Oka, dont l'intervention policière fait partie, les Québécois ont tout simplement manqué de gouvernement. »

Rollande PARENT
journaliste,
La Presse Canadienne

Personne n'a le monopole de la vérité

L'anthropologue Pierre Trudel, dans une opinion publiée dans *La Presse*, affirmait que la « vérité » est la première victime de la guerre. Il a raison, sauf que personne n'a le monopole de la vérité.

Les « warriors » d'Oka et de Kahnawake se décrivent comme des militai-

res et utilisent les tactiques et les armes (fusils d'assaut et pièges) des militaires.

Face à cette situation de guerre, l'État québécois doit maintenir la paix et l'ordre public sur son territoire et ne peut le faire en utilisant des forces policières (agents de la paix).

Les Mohawks ont fait initialement des gestes de guerre face à une opération de police légitime selon les normes du droit québécois et canadien (meurtre du caporal Lemay, blocus de chemins publics et d'un pont). Dans ce contexte, parler de « nos militaires » en se référant à la Sûreté du Québec, c'est déformer la « vérité ».

Le rôle ultime d'un militaire dans le cas d'un conflit armé, c'est de recevoir et de donner la mort. Ceci peut sembler brutal, mais c'est la vérité.

La conclusion inéluctable de la crise d'Oka, c'est qu'Ottawa a déclaré forfait en ce qui concerne les agissements militaires des Mohawks en territoire québécois. L'État québécois n'a plus le choix. Il doit se munir immédiatement d'une force paramilitaire. Le rapport Gilbert ne tient pas compte de ces réalités.

Gaëtan-M. LEGAULT
Hull

Le miroir d'un peuple...

Récemment, l'ancien premier ministre du Québec lançait son livre intitulé *Gouverner le Québec*, à la veille d'une autre campagne référendaire sur la question nationale. A en croire les divers sondages, le risque demeure très grand que la réponse soit litigieuse, quel que soit le résultat final.

La « rentrée » publique de l'ancien chef libéral dérange. Pourquoi? Devons-nous reconnaître en lui un miroir de notre propre hésitation? Robert Bourassa symbolise-t-il le peuple québécois?

Au cours des vingt-cinq dernières années, nous avons connu plusieurs slogans politiques et cru à bien des dénouements constitutionnels. Avons-nous oublié des concepts comme le fédéralisme rentable, la souveraineté



Robert Bourassa

culturelle ou l'affirmation nationale? N'avons-nous pas espéré la fin des interminables discussions constitutionnelles avec l'Entente du Lac Meech? Combien, parmi nous, ont osé croire que cet homme qui dirigea nos destinées, pendant quinze ans, allait vraiment convier les Québécois à un référendum sur la souveraineté après le rejet des cinq conditions minimales, en 1990?

Pourtant, nous continuons de peser le pour et le contre. A la fin des années 1970 et jusqu'au milieu des années 1980, nous votions pour le Parti québécois, de René Lévesque, et le Parti libéral, de Pierre-Elliott Trudeau, question de ne prendre aucune chance? Contrairement à mai 1980, la question du référendum est plus claire, mais la réponse demeure ambiguë. Si les Québécois sont nationalistes à divers degrés, ils restent attachés au Canada, ce pays qu'ils ont aidé à construire. Comme le signale si bien Yvon Deschamps: nous voulons un

Québec souverain dans un Canada uni et fort...

Alors, que devons-nous craindre? Ce deuxième référendum en quinze ans sera-t-il encore une fois inutile? Faudra-t-il un troisième appel au peuple pour trancher enfin cette question nationale? Pourquoi ne sommes-nous pas capables de faire un choix définitif? Pourquoi Robert Bourassa nous dérange-t-il à ce point?

Répondre à cette question nous aiderait-il à choisir notre destinée? Quand, collectivement, serons-nous en mesure de nous prononcer sur « le » pays?

Roger LEMOINE

Effets pervers des référendums

Robert Bourassa s'interrogeait, récemment, sur les exemples de séparations entre États qui ont bien réussi. Comme lui, au niveau international, je n'en connais point.

Au niveau national, j'en connais peut-être un: la séparation, tout en demeurant dans la Confédération suisse, du Jura, francophone et catholique, du canton de Berne, germanophone et protestant. A la suite d'un référendum, il y a plus de 20 ans, le Jura est donc devenu, très démocratiquement, un canton suisse distinct et souverain.

Mon propos n'est pas d'aborder ici la question de fond, à savoir si le Jura indépendant est aujourd'hui dans une meilleure situation économique que s'il était resté vassal de Berne, un canton riche de la Suisse? A date, la réponse est non.

Le sujet que je désire réellement soulever ici est le suivant.

Une partie de ma famille est originaire du Jura et y vit encore. Le débat, puis la séparation (tout en demeurant membre de la Confédération suisse) y ont laissé des séquelles sérieuses. Une partie de cette famille, des frères et des soeurs, ayant voté pour l'une et l'autre option, ne se parle, ne se voit plus depuis le référendum qui décida, une fois pour toutes, de la séparation. C'est tragique, d'autant que la généra-

tion suivante qui devient adulte vit, aujourd'hui encore, et sans très bien savoir pourquoi, la cassure familiale dont souffrent leurs parents.

Que le OUI ou le NON gagne au référendum à venir, nous perdrons donc tous! Voulons-nous cela au Québec où nous attachons, et avec raison, tellement d'importance à la famille et à son unité?

J. C. MERKLY
Montréal

Petit oublié?

M. Lucien Bouchard,

Je désire vous féliciter pour votre excellent discours du samedi 26 août où vous avez démontré avec éloquence que les gens d'affaires de Toronto sont des personnes intelligentes qui, advenant une victoire du OUI, continueraient à vendre leurs produits aux Québécois. D'ailleurs, ne le font-ils pas présentement avec d'autres pays francophones tels que Haïti ou le Zaïre.

Ce qui me rend perplexe, c'est votre omission, certainement due à un oubli, de mentionner la réaction de l'entrepreneur Québécois qui, lui aussi, voudra vendre ses produits aux Ontariens qui lui diront qu'ils désirent maintenant adhérer à la politique de leur gouvernement qui dit: « Buy Canadian ». ... Sorry!

J'irais même jusqu'à prévoir que ces mêmes Ontariens iront jusqu'à utiliser quelque vague notion de patriotisme pour expliquer leur refus d'acheter d'un Québécois. Imaginez!

Je dois admettre que je suis non moins Québécois que Canadien ou si vous préférez non plus homard que castor. Mais sachez que, lorsque vous omettez certains points majeurs qui sont des prérequis dans toutes discussions sur un sujet d'affaires (voir PME-101), vous me donnez l'impression que vous vous adressez à moi comme si j'étais un incompetent qui ne comprend rien au monde des affaires et de l'économie.

Richard DANEAU
Île Bizard

OPINIONS

Autochtones : deux poids, deux mesures

Ce qu'il est permis de dire et ce qu'il est permis de faire quand il s'agit du Québec est tout simplement inacceptable, voire interdit, ailleurs au Canada

ROBIN PHILPOT

L'auteur a écrit le livre *Oka*, dernier alibi du Canada anglais.

Beaucoup d'autochtones au Canada doivent se demander qu'est-ce qu'ils ont fait depuis cinq ans. En peu de temps, ils sont passés du statut de « héros » canadiens, champions de la nouvelle relation entre les « nations » du pays, à celui de cible des éditorialistes, des réformistes, des libéraux, et plus spécifiquement des policiers de la GRC et de l'OPP. Certains de leurs avocats et de leurs partisans connaissent aussi un sort similaire.

Bruce Clark, par exemple, l'avocat des autochtones qui occupent un ranch au nord de la Colombie-Britannique, doit lui aussi se poser des questions ? Pourquoi est-il devenu le parrain de la communauté du droit autochtone du Canada ? Pourquoi le traite-t-on d'avocat « controversé », « radical », de « cinglé » ? Pourquoi les médias font-ils des pieds et des mains maintenant pour le discréditer et pour réfuter ses arguments ?

N'est-il pas le même Bruce Clark que l'on citait avec déférence, il n'y a pas si longtemps, dans tous les grands journaux de langue anglaise du Canada, soit pendant un certain été chaud de 1990 ? N'est-il pas le même Bruce Clark qui a défendu vaillamment, depuis 1973, la cause de la bande Anishinabi, de Témagami, en Ontario, ce qui l'a amené à frayer notamment avec l'ex-premier ministre, Bob Rae, qui épousait la même cause dans une manifestation, quelques mois avant son élection, en 1990.

Pourtant, en 1990, Me Clark disait exactement la même chose qu'il dit maintenant à propos du droit autochtone. En septembre 1990, soit la même semaine que la crise d'Oka a pris fin, le *Globe and Mail* lui a ouvert la page voisine à l'éditorial pour lui permettre d'exposer ses idées quant au droit autochtone lorsqu'il s'applique au Québec. *Canada's National Newspaper* a même garni son article intitulé « Des héros indiens, des gouvernements hors-la-loi » d'une caricature où le Canada est représenté par un cassette qui manque un morceau : soit une partie du Québec.

On pouvait y lire notamment : « En ce sens les Warriors mohawks de Kanastake sont d'authentiques héros canadiens... Le Gouvernement du Québec, avec l'aide de son pantin d'Ottawa, essaie d'écraser les demandes légitimes des Indiens. »

Relativement au Nord du Québec, Me Clark a ajouté : « La centrale électrique que constitue le Nord du Québec doit demeurer au Canada si le Québec francophone se sépare. Il se peut que les gens du Nord, majoritairement autochtones, préfèrent le statu quo constitutionnel en vertu de la loi canadienne à un quelconque régime nouveau dans un Québec indépendant. »

(Notons qu'après la mort de An-

thony George, cet amérindien Chipewa tué à Ipperwash par la police provinciale de l'Ontario, jumelée au rattachement anti-autochtone palpable dans cette province, dans les prairies et surtout en Colombie-Britannique, les leaders autochtones du Québec penseront deux fois avant de dire qu'ils veulent rester avec ce Canada-là.)

Mais revenons à Me Clark. Depuis 1990, il tente d'appliquer les mêmes idées en Colombie-Britannique et en Ontario. Eh bien, on apprend qu'il a été expulsé *manu militari* d'une cour de la Colombie-Britannique et qu'il n'a plus le droit de pratiquer le droit dans la province. En Ontario, il fait face à la radiation du barreau.

Le sort d'Anthony George, à Ipperwash, en Ontario, de même que celui de Me Clark et de ceux qu'il défend, laisse croire qu'une sorte de principe de base ou de valeur du pays semble leur avoir échappé : le Canada est le pays de deux poids, deux mesures ! Ce qui est permis de dire et ce qui est permis de faire quand il s'agit du Québec, est tout simplement inacceptable, voire interdit, ailleurs au Canada. Et si on ne s'en aperçoit pas à temps, on risque de faire le dur apprentissage de la réalité.

L'appui massif de tous les bien-pensants du Canada anglais, dont jouissaient les Warriors, en 1990, fond comme neige au soleil quand le tout se passe à l'extérieur du Québec. Jean Chrétien ne se rendra pas derrière les barricades, à Ipperwash et à Gustafsen Lake, il ne demandera pas qu'on laisse fuir les militants comme il a fait si généreusement, en 1990. Le NPDP, qui se mobilisait partout au Canada pour venir à la rescousse des Warriors, en 1990, les traitera de « criminels », de « membres de culte », de « renégats », tout comme le fait le premier ministre néo-démocrate de la Colombie-Britannique, M. Mike Harcourt.

Et les Églises anglicanes et protestantes, qui ont versé tant de larmes, en 1990, en faveur des Warriors, seront trop occupées à faire d'autre chose pour se préoccuper des Autochtones dans leur propre cour.

Faisons un petit exercice. Quelle serait la réaction du Canada si, à l'instar de son prédécesseur, le chef actuel de l'Opposition officielle à Ottawa, M. Lucien Bouchard, se rendait derrière les barricades de Gustafsen Lake (C.-B.) et demandait à la GRC de laisser partir les autochtones armés ? Les paris sont ouverts. Personnellement, je jure qu'on en ferait un deuxième Louis Riel.

De nombreux autochtones au Canada et au Québec se sentent fondamentalement solidaires de leurs confrères de Gustafsen Lake et d'Ipperwash. Toutefois, ils n'osent pas le dire, sans faire, au préalable, une dénonciation en règle de l'utilisation d'armes à feu. En Colombie-Britannique, par exemple, la plupart des chefs de la région, de même qu'Ovide Mercredi, chef de l'Assemblée des Premières Nations, critiquent vertement l'occupation du ranch et la présence d'armes à feu et encensent les policiers pour leur



Des autochtones de Gustafsen Lake, en Colombie-Britannique, écoutent attentivement le discours d'un de leurs leaders.

« retenue ». C'est seulement après qu'ils se permettent de suggérer aux politiciens, sagement et à voix basse, qu'il reste certaines revendications territoriales à régler.

En comparaison, à Oka, du 11 juillet au 15 septembre, Georges Erasmus, chef de l'Assemblée des Premières Nations, et son vice-chef d'alors, Ovide Mercredi, se sont refusés à condamner l'utilisation d'armes à feu par les Warriors pour faire avancer la cause. Par contre, ni l'un ni l'autre ne lésinaient dans leurs diatribes contre le Québec, ce reprenaient à cœur joie, par ailleurs, les médias du Canada anglais.

La revue *The Economist* a déjà remarqué que, en ce qui a trait au dossier autochtone aux États-Unis, le Congrès et la presse « redécouvrent l'Indien » tous les 20 à 25 ans, lors d'événements parfois spectaculaires. Elle cite 1924, 1946, 1970 et 1991. Pendant l'année, on entend de longs discours, peu convaincants sur la nécessité de réparer les torts faits aux premiers habitants du continent. Peu

après, le dossier est relégué de nouveau aux oubliettes pendant une génération.

Malheureusement, le même patron s'applique au Canada, mais à une différence près. S'il s'agit d'autochtones du Québec, même le plus vindicatif conservateur du Canada anglais, le plus vigilant réformiste, le plus pragmatique libéral et le plus dévoué des néo-démocrates, tous sont prêts à répondre à l'appel, à verser des larmes, à monter aux barricades, à porter des vivres, tout en faisant abstraction des armes à feu, de la contrebande, du processus de négociation, des conseils de bande et j'en passe.

Des événements tristes en Ontario et en Colombie-Britannique auront peut-être un effet salutaire : soit de faire prendre conscience aux Québécois et aux autochtones du Québec qu'ils ont toujours été, et qu'ils seront toujours, des alliés objectifs face au Canada et à l'Amérique du Nord. Il restera à passer d'une alliance objective à une alliance nouvelle, réelle et déterminée.

Les « études » de M. Le Hir

MARCEL COTÉ

L'auteur est économiste.

La publication récente d'une étude sur les finances publiques d'un Québec indépendant révèle bien l'aspect manipulateur qui se cache derrière l'ensemble de l'exercice que conduit M. Le Hir dans le débat référendaire. Rédigée par deux actuels, MM. Claude Lamonde et Pierre Renaud, l'étude en question, relativement technique, visait à établir le déficit des finances publiques d'un Québec souverain, à la suite du rapatriement d'Ottawa à Québec de nos taxes et impôts et des dépenses afférentes.

La conclusion à laquelle sont venus les deux auteurs est un déficit de l'ordre de 8 milliards de dollars, un déficit facilement finançable dans les circonstances. Cette conclusion a amené M. Le Hir à comparer à ce chapitre le Québec souverain à la Suisse. (...)

Cet estimé de 8 milliards de dollars est très inférieur aux estimés véhiculés par les spécialistes en la matière, qui pour plusieurs, dépasseraient les 20 milliards de dollars. Le secrétariat de la Commission Bélanger-Campeau avait estimé ce déficit à 12 milliards de dollars, un estimé qui avait d'ailleurs été critiqué à l'époque comme relativement bas. MM. Lamonde et Renaud attribuent cette baisse du déficit en partie à l'assainissement en cours des finances publiques, tant à Québec qu'à Ottawa. (...)

Trois astuces ont permis à MM. Lamonde et Renaud d'en arriver à un estimé relativement bas du déficit. Au départ, l'étude du secrétariat de la Commission Bélanger-Campeau donnait un bon coup de pouce. Cette étude concluait que Québec n'aurait à rapatrier que 21 % des dépenses de programmes d'Ottawa pour offrir dans un Québec indépendant les mêmes services que dans le régime fédéral. Ce 21 % apparaît aujourd'hui relativement bas. Par exemple, il suppose que la défense d'un Québec indépendant ne coûterait que 1,4 milliard de dollars. Les estimés (plus récents) des spécialistes sur la question font état de dépenses de l'ordre de 2,5 à 3 milliards. En fait, il apparaît évident, sur la base des statistiques plus récentes sur les dépenses fédérales au Québec, que la méthode de l'étude originale sous-estime aujourd'hui de nombreux autres postes, dont des paiements de transferts payés par Ottawa au Québec, par au moins 1 milliard de dollars. En somme, emprunter la méthode du Secrétariat de la Commission Bélanger-Campeau permet de baisser le déficit d'au moins deux milliards de dollars.

Deuxième astuce, l'utilisation des projections de revenus et dépenses à moyen terme dévoilées dans les plus récents budgets Campeau et Martin. Il est notoire que les prévisions budgétaires à moyen terme sont toujours optimistes. Les auteurs ne pouvaient ignorer ce biais systématique des ministres des Finances quand il s'agit de la deuxième année de leur budget. Que l'on se serve de ces prévisions pour prédire le déficit d'un Québec indépendant n'est pas sérieux. Non seulement les chiffres sont-ils systématiquement optimistes, mais ils ne présument aucun ralentissement résultant de la décision de Québec de déclarer sa souveraineté. L'astuce vaut entre 3 et 5 milliards de dollars en réduction de déficit.

Troisième astuce, une baisse artificielle des dépenses financières. MM. Lamonde et Renaud prévoient que Québec après l'indépendance ne paiera, pour la part de la dette fédérale qu'il rapatriera, que 16,1 % de ce qu'il en coûte au gouvernement fédéral. (Ce 16,1 % a été établi dans une autre étude rendue publique dans les mêmes circonstances et qui est aussi truffée d'astuces qui sont passées inaperçues. En particulier, les Québécois s'en tireraient avec 28 % des actifs et 22 % du passif, une différence des plus ingénieuses et très rentable !) Mais de plus, selon MM. Lamonde et Renaud, Québec paierait pour cette dette le même taux que paie Ottawa, et, comble du bonheur, il n'y aurait aucune hausse des taux d'intérêt à la suite de la séparation du Québec. Ces hypothèses ne sont pas sérieuses. On peut argumenter que le Québec s'en tirerait avec moins de 25 % de la dette fédérale, mais 16,1 % ! C'est nouveau. Et une baisse des taux d'intérêt par rapport à ce que paie le Québec aujourd'hui, c'est encore plus merveilleux. L'astuce vaut une baisse de cinq à dix milliards de dollars en déficit moindre.

Évidemment, tout cela n'est pas dit explicitement dans l'étude. Il faut fouiller pour découvrir les astuces qui, combinées, représentent entre dix et quinze milliards de dollars. Si ces astuces sont exclues de l'analyse, le déficit qui émerge à la suite de l'accession à l'indépendance est de l'ordre de 20 milliards de dollars. (...)

Relations Québec-Canada : le modèle européen demeure toujours pertinent

LUCIEN-PIERRE BOUCHARD

L'auteur prépare une thèse de doctorat sur l'Europe de Maastricht à l'École des Hautes Études en Sciences sociales, de Paris.

Plusieurs ont contesté, dans *La Presse*, la pertinence du modèle confédératif européen pour la discussion du rapport Québec-Canada.

C'est le cas du philosophe Jean Grondin qui, dans un article du 22 juillet dernier, soutient que, pour la problématique d'ici, ce modèle est simplement un mythe. Cette assertion me paraît inexacte.

M. Grondin écrit que les Québécois, englués depuis la Révolution tranquille dans une profonde « crise d'adolescence » politique, mal à leur aise dans le Canada qu'on connaît, réticents devant l'idée d'une sèche sécession, cherchent inopportunistement du côté

de Maastricht le prototype d'une nouvelle association, « sérapique troisième voie » qui saurait mettre fin à nos tergiversations « pubertaires ».

On s'inspirerait à tort de l'Union européenne (UE), dit-il, parce que les aspirations intégratrices de celle-ci sont antinomiques des ambitions décentralisatrices des Québécois. Pour M. Grondin, les constructeurs de l'Europe cherchent essentiellement à gommer les différences nationales par une intégration toujours plus poussée « sur les plans politique, économique et même culturel ».

« Carrément fédéraliste », le projet devrait être compris comme une vigoureuse entreprise d'uniformisation continentale : il viserait à éradiquer les nationalismes (responsables des

deux Grandes Guerres) et à « transcender l'État-nation ». (...)

Pourtant, la construction européenne peut difficilement être appréhendée comme un projet exclusivement fédéraliste. La réalité est bien plus complexe. Diverses conceptions s'affrontent au sein du mouvement d'intégration, dont le forme finale se dessine à peine. Conclure dès maintenant à la fédération, c'est présumer d'une fin bien moins sûre que ne croit M. Grondin.

Nul n'est besoin de s'étendre sur les racines de la construction européenne. Elles sont politiques, assurément. En cela, M. Grondin a parfaitement raison, encore qu'il faille préciser que les Pères fondateurs n'ont pas seulement vu l'unification comme le moyen de contrer les possibilités eschatologiques du nationalisme ; il s'agissait aussi de

l'idée de l'Europe à faire n'a jamais été homogène. (...)

Les diverses tendances, tantôt se télescopant, tantôt se croisant, ont donné lieu à un schéma d'intégration plutôt hybride, précédé difficile à apprécier à l'aune des catégories classiques de la science politique. Toutefois, malgré ce flou conceptuel, il est assez aisé d'entrevoir que, depuis ses débuts, la construction européenne se dirige bien plus vers une confédération des nations que vers un super État fédéral pan-européen. Et cela pour une raison fort simple : c'est ce que veulent une majorité d'Européens. Car ceux-ci, quoi qu'en dise M. Grondin, tiennent mordicus au concept de nation. Doit-on rappeler que cet attachement a failli précipiter Maastricht aux oubliettes, lors du référendum français, cependant que les accords

fondre les nations en une gigantesque « apatrie » européenne.

Posons maintenant la question : le Québec et le Canada pourraient-ils s'inspirer de l'UE au lendemain d'un référendum concrétisant la souveraineté du Québec ? À mon avis, cela serait non seulement possible, mais aussi souhaitable. Car, malgré les inévitables complications qui entourent une entreprise comme l'UE, il demeure que l'esprit de l'intégration européenne constitue un exemple de partenariat pour deux entités nationales qui tiennent à la demeure, mais qui, en plus de se partager une frontière, ressentent avec leurs voisins des affinités qui sans doute dépassent l'incalculable nécessité matérielle.

Envisager une solution à l'européenne, ce n'est pas vouloir calquer indistinctement les institutions de la bas au contexte d'ici. Récupérer l'esprit de Maastricht, le moduler à notre réalité, voilà ce qu'il s'agit de considérer ; voilà, dirais-je, la plus réaliste « troisième

se munir contre les ambitions messianiques du communisme, de faire contrepoids au bloc de l'Est.

Sauf que, du projet aux faits, tout au long du processus d'intégration, les partisans d'une Europe fédérée ont constamment été débordés. À peu près tous les moments saillants de la construction européenne le montrent : le Congrès de La Haye, en 1948, la création du Conseil européen, en 1950, l'échec de la CED, en 1954, le traité de Rome, en 1957, le rejet du plan Fouchet, en 1962, le compromis de Luxembourg, en 1966, le sommet de Paris, en 1972, le sommet de Stuttgart, en 1983, l'Acte unique, en 1986, et même Maastricht, laissent voir que l'option fédéraliste vogue de revers cuisants en succès mitigés. C'est que

qu'il s'agissait de ratifier ne menaçaient pourtant pas l'avenir de l'entité nationale ? (...)

Si l'on ne peut nier l'influence déterminante de l'idée fédérale dans l'édification communautaire, encore faut-il bien comprendre ce qu'on entend par « fédéralisme » en Europe.

C'est que même pour les Pères fondateurs, le fédéralisme ne signifie pas l'éclatement du cadre national, et moins encore l'éradiation du sentiment national. Souvent, les tenants d'une Europe fédérale tiennent même leur projet comme le moyen privilégié de préserver les diversités. (...)

Fédéraliste ou pas, nous sommes donc loin en Europe d'un programme qui voudrait y disqualifier l'État-nation, et encore plus loin d'un désir d'y

me voie ». Et elle est d'autant applicable chez-nous que l'intégration à deux se ferait d'une manière beaucoup plus coordonnée et efficace que pour la « cacophonie » des Quinze évoquée par M. Grondin. Celui-ci devrait savoir que des facteurs évidents par eux-mêmes nous préservent de l'euroscélérèse et de l'eurocratie. Je terminerai en disant qu'il faut voir dans l'établissement des identités nationales le prologue, plutôt que l'empêchement, à la formation des ensembles continentaux. L'assomption de l'identité nationale et la souveraineté des peuples peuvent seules appeler et faire advenir les unions politiques légitimes, qu'elles soient fédératives ou confédératives. Il est des étapes, naturelles dans le mouvement de l'Histoire, qu'il ne faut pas court-circuiter.

Il faut voir dans l'établissement des identités nationales le prologue, plutôt que l'empêchement, à la formation des ensembles continentaux



L'EXPRESS INTERNATIONAL

ALGÉRIE

Fusillades

Trois fusillades ont éclaté hier dans des zones séparées, sur les hauteurs d'Alger, lors desquelles 14 islamistes — selon de bonnes sources, des membres du Djihad islamique armé — ont été tués. Six ont été identifiés, a annoncé la radio. Une famille retenue en otage a été libérée. L'organisation DIA est considérée comme le commanditaire de la récente vague d'attentats à la voiture piégée dans la région algéroise. La première fusillade a éclaté vers 6 h du matin à Frais Vallon, sur les premières hauteurs de la capitale, à la jonction d'El Biar, Bab-el-Oued et le centre-ville; cette fusillade se poursuivait en soirée. Selon des informations non officielles, un groupe islamiste d'une dizaine de membres fortement armés était encerclé dans un refuge aménagé et résistait aux assauts des forces de sécurité. Une autre fusillade a éclaté à 14 h. L'affrontement entre forces de sécurité et un groupe armé a duré environ cinq minutes, selon des témoins. Une troisième fusillade est survenue à Bouzareah, entre des islamistes armés et un détachement de sécurité, selon des habitants.

d'après Reuter

ULSTER

Cul-de-sac

Gerry Adams, président du Sinn Féin (branche politique de l'IRA), a estimé hier que l'exigence britannique d'un désarmement préalable de l'IRA avant l'ouverture de négociations avait plongé le processus de paix en Ulster dans une « crise profonde ». M. Adams, qui est arrivé hier à Washington pour une visite au cours de laquelle il doit notamment rencontrer Anthony Lake, conseiller du président Bill Clinton pour la sécurité nationale, a affirmé qu'un an après l'annonce par l'IRA d'un cessez-le-feu unilatéral, « l'optimisme s'était envolé » sur un règlement négocié du conflit. Il a qualifié les exigences du gouvernement britannique d'un désarmement de l'Armée républicaine irlandaise (IRA) avant l'ouverture de pourparlers de paix de « nouvelle condition préalable » visant notamment à briser le Sinn Féin. Londres a placé le processus de paix « dans un cul-de-sac en introduisant cette nouvelle condition préalable qui demande à l'IRA de rendre ses armes », a-t-il affirmé.

d'après AFP

MACÉDOINE

Négociations

Les ministres des Affaires étrangères de Grèce et de Macédoine devaient entamer hier à New York des négociations pour régler un différend vieux de quatre ans, qui a mis à mal la stabilité du sud des Balkans. Le ministre grec Carolos Papoulias et son homologue macédonien Stevo Crvenkovski devaient se rencontrer après s'être entretenus chacun de leur côté pour la dernière fois lundi avec le médiateur de l'ONU Cyrus Vance. Les discussions, qui devaient initialement avoir lieu hier matin, ont été repoussées plusieurs fois au cours de la journée, signe de l'existence de points encore non résolus. Les deux parties devaient signer un accord de normalisation des relations bilatérales et préparer le terrain pour une levée du blocus économique imposé unilatéralement depuis février 1994 par la Grèce.

d'après AFP

PALESTINE

Le retour du poète

Le plus célèbre poète palestinien, Mahmoud Darwiche, opposé aux accords d'autonomie, est arrivé hier dans la bande de Gaza après 24 ans d'exil. M. Darwiche a franchi le terminal de Rafah, à la frontière entre l'Égypte et le territoire autonome palestinien, où il a été accueilli par des dizaines de Palestiniens et le « ministre » de la Culture et de l'information, Yasser Abe Rabbo. À son arrivée à Gaza, M. Darwiche a déclaré qu'il était « heureux » d'être enfin retourné dans sa « patrie ». Interrogé sur un projet de visite dans son village natal d'Al-Baroua, situé en Galilée, dans le nord d'Israël, M. Darwiche a exprimé l'espoir de « pouvoir visiter chaque centimètre carré de la Palestine ».

d'après AFP

RUSHDIE

Londres proteste

Le gouvernement britannique juge « inacceptable » le refus de l'Iran de s'engager par écrit à lever la condamnation à mort de l'écrivain britannique Salman Rushdie, a déclaré hier le Foreign Office. Après la réunion la semaine dernière à Madrid entre représentants de l'Iran et de la tróika de l'Union européenne (UE), il apparaît clairement que Téhéran « ne va pas nous fournir l'engagement » d'annuler la fatwa (décret religieux) qui pèse sur l'écrivain, a déclaré un porte-parole du ministère britannique des Affaires étrangères. En conséquence, les pays composant actuellement la tróika de l'UE (France, Espagne, Italie) vont se consulter cette semaine afin de mettre au point un « message clair » à destination de l'Iran, a ajouté le porte-parole britannique.

d'après AFP

Moscou parle de « génocide » à propos des opérations de l'OTAN contre les Serbes

Washington rejette sèchement ces accusations

d'après Reuter, AP et AFP

SARAJEVO

La Russie a haussé le ton d'un cran hier devant la poursuite de l'intervention militaire de l'OTAN en Bosnie à 48 heures d'une réunion à Genève du groupe de contact à laquelle Moscou comme Washington seront représentés à haut niveau.

Sans aller jusqu'à recourir de nouveau, comme dimanche, à des tirs de missiles de croisière, l'OTAN a maintenu sa pression en bombardant des objectifs militaires des séparatistes serbes dans le sud-est de la Bosnie et autour de Sarajevo.

Y réagissant avec une fermeté encore inédite, Moscou a accusé l'Alliance d'ignorer les « innombrables » mises en garde et de continuer à massacrer des « civils innocents », menaçant les Serbes bosniaques d'un véritable « génocide ».

Soutenue du bout des lèvres par une Chine qui a exprimé son « inquiétude » devant les bavures civiles de l'intervention de l'OTAN, la Russie dit « ne pouvoir rester indifférente au destin tragique des enfants des frères slaves ».

Mais elle ne parle pour l'instant que d'accroître son aide humanitaire « à cette population qui souffre », tandis que Boris Eltsine a convoqué hier ses conseillers à Sotchi, sur la mer Noire, pour mettre au point la stratégie russe.

Washington rejette les accusations russes de génocide

De son côté, le département d'État a rejeté sèchement hier les accusations de la Russie selon lesquelles les Serbes de Bosnie seraient menacés de « génocide » par les raids de l'OTAN. Cette accusation est « tout à fait déplacée » et ce sont au contraire les Serbes de Bosnie qui se sont rendus responsables d'« exactions », a souligné le porte-parole du département d'État Nicholas Burns.

Washington a annoncé avoir sollicité de l'Italie un feu vert pour faire venir les fameux avions « furtifs » sur une base de l'Alliance sur la Péninsule afin de les utiliser en Bosnie.

La Maison blanche a aussi annoncé le départ dans les heures à venir du secrétaire d'État adjoint Strobe Talbott pour Moscou, où il s'efforcera, assure-t-on, de balayer les craintes du Kremlin et de « mieux comprendre son point de vue ».

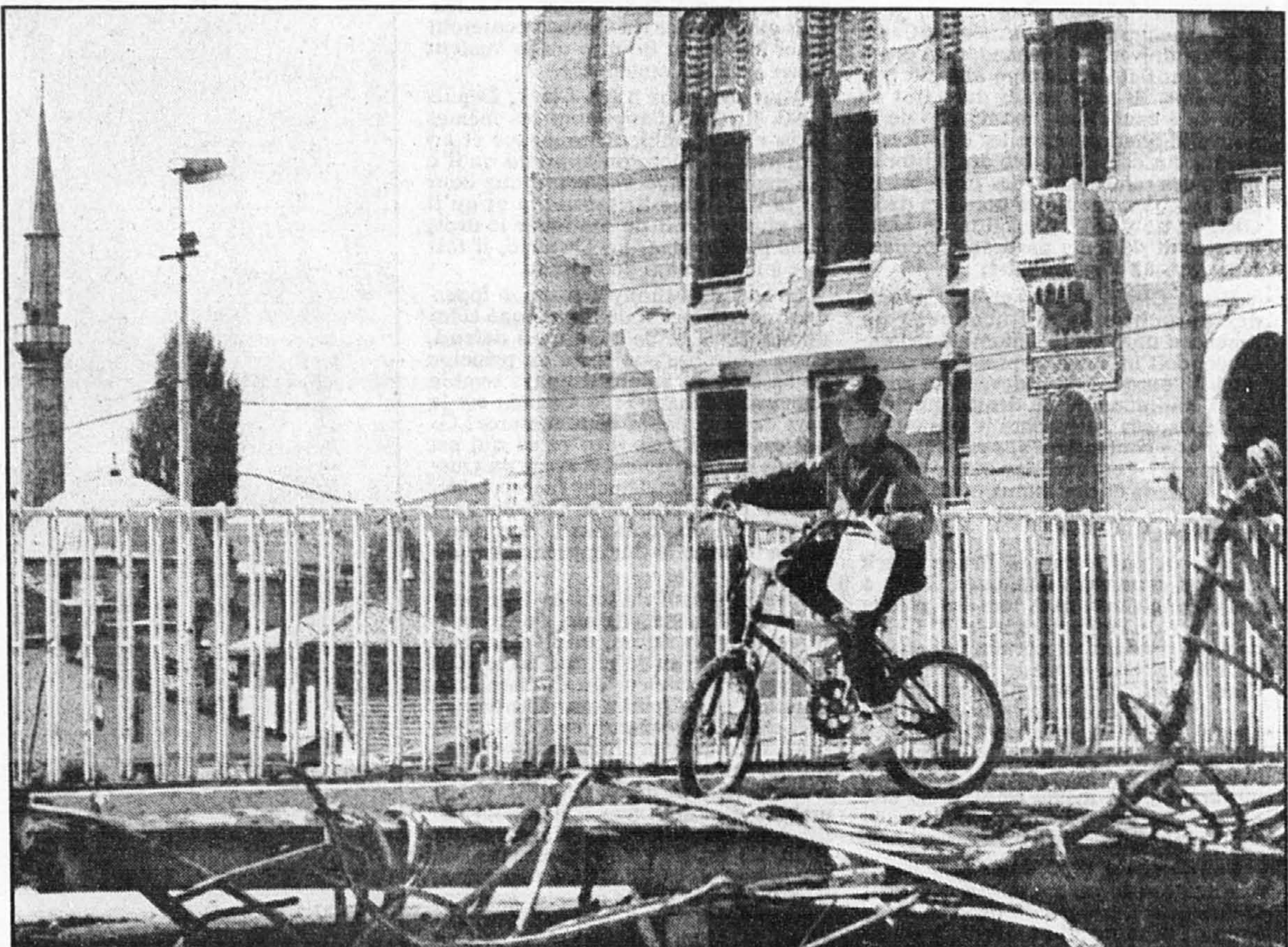


PHOTO AFP

Un enfant s'en allait chercher de l'eau à vélo, hier à Sarajevo, sur les restes d'un pont situé au centre de la capitale bosniaque.

Parallèlement, son collègue Richard Holbrooke, artisan de l'accord de principe conclu vendredi dernier à Genève par les parties serbe, croate et gouvernementale bosniaque, est revenu hier en Europe afin d'y poursuivre ses efforts diplomatiques.

Les cinq pays membres du groupe de contact — États-Unis, Russie, France, Allemagne et Grande-Bretagne — y feront demain le point après l'acceptation par Belgrade de l'intégrité de la Bosnie et par Sarajevo d'une entité distincte serbo-bosniaque.

La réunion se tiendra au siège de la mission russe au QG européen de

l'ONU et la Russie y sera représentée par Igor Ivanov, premier vice-ministre russe des Affaires étrangères, qui sera passé auparavant par Zagreb.

Carl Bildt, l'émissaire européen pour l'ex-Yougoslavie, y assistera également après s'être rendu à Belgrade pour préparer la réunion avec le président serbe Slobodan Milosevic.

Celui-ci a été traité de « traître » hier par son ex-allié politique serbe, le leader ultra-nationaliste Vojislav Seselj, qui l'accuse d'avoir, en acceptant le plan occidental, abandonné ses congénères serbes de Bosnie à leur sort.

Seselj, dont le mouvement pouvait

encore il y a quelques mois se targuer de représenter 30 % de l'opinion serbe alors qu'il a chuté aujourd'hui à 6 %, a en revanche fait l'éloge du général serbo-bosniaque Ratko Mladic — l'homme qui selon Willy Claes, secrétaire général de l'OTAN, détient les clés d'une solution — pour s'y être opposé.

Seselj a confirmé, comme l'affirment l'OTAN et l'ONU pour justifier la poursuite des raids contre les Serbes, que Mladic se refusait à retirer ses armes lourdes autour de Sarajevo et précisé que l'ancien général yougoslave était en « désaccord grave » à ce sujet avec Milosevic.

Des réfugiés serbes protégés par les Casques bleus canadiens pourraient rentrer chez eux cette semaine

DENIS ARCAND

Trente civils serbes sous protection de Casques bleus canadiens ne seront pas arrêtés par l'armée croate et plus de 700 autres réfugiés n'auront pas à passer l'hiver entassés dans un camp de l'ONU.

« Il semble que les négociations entre les autorités politiques croates et l'ONU vont mener (aujourd'hui) à un déblocage », a indiqué le major Marc Dussault, joint par téléphone à Knin, le chef-lieu de la province de la Krajina, en Croatie. « On pense que les réfugiés pourraient partir pour la Serbie durant la fin de semaine. »

Le bras de fer entre les autorités croates et des Casques bleus commandés par le général canadien Alain Forand dure depuis le 6 août.

C'est à cette date que M. Forand avait recueilli 762 réfugiés serbes dans l'enceinte de son quartier général à Knin, en Croatie, durant l'offensive croate qui a mené à la reconquête de la Krajina, une province secessionniste à majorité serbe.

Jusqu'à hier, les Croates exigeaient



Le général Alain Forand

de livrer les suspects, tant que les Croates ne fournissaient pas des éléments de preuve et ne garantissaient pas des procès justes et équitables. La position de M. Forand avait incité les Croates à bloquer le départ de tous les réfugiés, qui veulent émigrer en Serbie. Les Casques bleus avaient donc entrepris des préparatifs pour héberger les 762 réfugiés durant tout l'hiver dans leur quartier général.

« Mais nous devons rencontrer les autorités croates (ce matin) et il sont censés nous présenter une nouvelle lis-

te de seulement 35 suspects, au lieu de 65, avec des accusations documentées en bonne et due forme, a déclaré hier le major Dussault. Des avocats de l'ONU vont examiner ces accusations et si tout est correct, alors nous allons les remettre aux autorités croates. »

Selon l'officier, le bureau de l'ONU à Zagreb (la capitale de la Croatie) dit avoir obtenu la garantie du gouvernement croate que les accusés seront traduits devant des tribunaux respectant leurs droits.

« Et l'ONU nous dit que les procédures judiciaires croates se comparent à ce qui se fait dans le reste de l'Europe », a ajouté le major Dussault.

La résolution du problème laisse les Casques bleus canadiens avec la tâche d'organiser le transport d'au moins 727 réfugiés serbes vers la Serbie, un trajet de 15 heures d'autobus à travers des zones croates et musulmanes hostiles. Des convois du même genre ont été victimes de violences au mois d'août. Dans un cas, un homme avait été tué et 11 autres blessés par des jets de pierre.

La semaine dernière, le général Forand avait indiqué qu'il préférerait de loin transporter ses réfugiés par train, un mode de transport dont la protection est beaucoup plus facile à assurer que l'autobus. Hier, le major Dussault a pour sa part décrit comme « un cauchemar, d'un point de vue militaire », la protection d'un convoi d'autobus.

« C'est assez hypocrite de la part de l'ONU : ils ne veulent pas être vus comme s'impliquant directement dans le transport des réfugiés, alors ils refilent le travail aux instances les plus basses sur le terrain, c'est-à-dire nous autres, et 'arrangez-vous', a observé le major Dussault. Ce qui leur importe, c'est que les gens roulent dans des véhicules qui n'ont pas le sigle de l'ONU peinturé sur le côté. Ça fait que, on va louer des autobus... »

Le major Dussault a indiqué que la solution la plus simple, la plus sûre et la plus humaine aurait été d'envoyer les 727 réfugiés à Split, une ville située à seulement 100 km, et de là, de les envoyer à Belgrade par avion à bord d'un des deux Boeing 747 que l'ONU loue actuellement pour faire la relève des Casques bleus.

► REPÈRES □ Soudan

Un régime en proie à de graves problèmes

SAMMY KETZ
de l'Agence France-Presse
LE CAIRE

Le régime militaro-islamiste soudanais, coupé d'une partie de la population et en froid avec les États voisins, fait face depuis plusieurs jours à de violentes manifestations qui dénoncent une situation économique désastreuse.

Les étudiants ont commencé à manifester samedi pour réclamer la libération de trois étudiants de la faculté des Sciences de Khartoum arrêtés auparavant.

Mais leurs slogans étaient surtout dirigés contre l'augmentation de 50 % du prix du pain, une denrée de base pour chaque soudanais, annoncée la veille.

En annonçant cette mesure vendredi, le ministre d'État aux Finances, Al Haj Atta al Manan en avait rendu responsable une hausse des cours mondiaux du blé provoquée selon lui par l'Union européenne, la Chine et la Russie.

Selon le Fonds monétaire international, le Soudan a connu une chute brutale de sa production de blé, qui est passée de 895 000 tonnes en 1991-92 à 453 000 tonnes en 1992-93. Ce pays a acheté en

1994 pour 203 millions de dollars de produits alimentaires.

L'inflation atteignait en mai 56 % en rythme annuel selon les derniers chiffres officiels disponibles, et le dollar valait en 1995 sur le marché parallèle 530 livres soudanaises, contre 216 en 1993.

Le billet vert ne valait que 5 livres soudanaises au moment du coup d'État qui a porté le régime militaro-islamiste au pouvoir en 1989.

Selon le FMI, la dette extérieure du pays s'élevait en 1994 à 18,7 milliards de dollars — soit près de trois fois la valeur de son PIB qui atteint 7,6 mds USD — et le déficit commercial s'élevait à 686 M USD.

Le Soudan doit environ 1,7 md USD au FMI, qu'il rembourse à hauteur de 5 M USD par mois depuis janvier, mais le Conseil exécutif du FMI envisage d'exclure Khartoum de ses bénéficiaires en raison du retard dans la mise en place des réformes structurelles de son économie.

En outre, le régime militaro-islamiste dirigé par le président Omar al Bechir vient d'être blâmé par l'OUA pour son implication dans l'attentat contre le président égyptien Hosni Mubarak.

Le Soudan est en mauvais termes avec la quasi-totalité de ses voisins : l'Érythrée et l'Ouganda ont

rompu leurs relations diplomatiques avec lui ; l'Égypte l'accuse d'être un foyer de terrorisme ; l'Éthiopie a réduit au minimum son personnel diplomatique à Khartoum, et la Libye renvoie les Soudanais en situation irrégulière, qu'elle soupçonne de « propager l'intégrisme ».

En outre, le département d'État américain place depuis deux ans le Soudan sur la liste des États soutenant le terrorisme.

Le général Omar al Bechir fait face depuis juin à un front uni. L'opposition au nord et la guérilla au sud se sont unies lors d'une conférence tenue à Asmara, capitale de l'Érythrée, pour renverser le régime de Khartoum.

Enfin, le gouvernement soudanais s'est montré incapable de mettre fin à la guerre endémique qui oppose depuis 1983 le nord arabo-musulman au sud animiste et chrétien. Cette guerre a déjà coûté la vie à un million de personnes et l'État doit dépenser chaque jour un million de dollars pour financer les combats.

Selon Amnesty International, le gouvernement a systématiquement recouru à la torture et pour effacer quelque peu sa mauvaise image, le général Bechir a libéré récemment une partie des prisonniers politiques du pays, dont l'ancien premier ministre Sadek al Mahdi, qu'il avait renversé en 1989.

MONDE



Des visiteuses à une exposition de portraits réalisés par la Chinoise Wang Hai Yan, à Pékin, examinent celui de Gertrude Mongella, la secrétaire générale de la conférence de l'ONU sur les femmes.

Pékin: les divergences persistent sur les droits de succession

d'après Reuter
PÉKIN

La rédaction du document final de la conférence de l'ONU sur les femmes a été reportée de 24 heures en raison de divergences persistantes sur les droits de succession des femmes, le travail non salarié et les préférences sexuelles, ont déclaré hier les organisateurs.

En revanche, un accord a été conclu entre les groupes de négociateurs concernant l'extension du droit des enfants à choisir leur propre sexualité, réduisant la responsabilité parentale, et des progrès ont été réalisés sur les questions hautement controversées relatives aux droits de l'Homme.

La Déclaration de Pékin et la Plate-forme d'action qui doivent codifier les droits des femmes pour la décennie à venir devaient à l'origine être approuvées demain, 11^e des 12 journées de cette quatrième conférence mondiale des femmes, la plus importante de toutes les manifestations internationales organisées par l'ONU.

« Maintenant que la principale commission a vu sa tâche retardée d'une journée, nous envisageons l'adoption de la Plate-forme d'action et de la Déclaration de Pékin vendredi », a déclaré le porte-parole de la conférence, Thérèse Gastaut.

Quelque 150 phrases litigieuses, « mises entre parenthèses » dans le jargon de l'ONU, doivent encore faire l'objet d'après négociations sémantiques à huis clos avant que les documents officiels puissent être approuvés lors de la session plénière finale, a-t-elle précisé.

De délicates négociations se poursuivent sur les définitions

de la famille et des droits de succession des femmes. Un membre de la déclaration américaine a précisé qu'un bloc arabo-islamique hostile à l'égalité des droits des femmes en matière d'héritage était ligé contre « tous les autres ».

L'Iran et certains autres pays islamiques ont fait valoir que le Coran impose l'inégalité des droits en matière de succession. Ils proposent d'avoir recours à « équité » plutôt qu'à « égalité », le terme étant plus conforme à leurs critères culturels.

Pour les partisans de l'égalité, le concept d'équité ouvrira la porte à l'institutionnalisation de la discrimination contre les femmes musulmanes.

Ère Freudensachus, qui supervise une bonne partie des négociations, a déclaré que de « très bonnes » discussions avaient lieu sur les questions de succession. Mais elle s'est refusé à en prédire l'issue.

Un diplomate européen a pour sa part précisé que l'Europe restait fermement opposée à ce que la définition de la famille se limite à son sens traditionnel d'époux, d'épouse et d'enfants, qui reviendrait à priver de légitimité des formes d'unions non-traditionnelles comme celles entre homosexuels.

« Nous sommes soucieux d'éviter une telle définition traditionnelle », a-t-il dit.

Des délégués ont souligné que l'on semblait s'orienter vers un compromis, évitant toute référence à « familles » au pluriel. Le texte ferait référence à « la famille » en soulignant qu'elle revêt « de nombreuses formes ».

Plus de 100 morts dans des attaques au Rwanda

d'après AFP et Reuter
KIGALI

Au moins 108 personnes ont été tuées et 16 autres blessées dans trois attaques séparées, hier matin, dans la commune de Kanama (préfecture de Gisenyi, nord-ouest), a annoncé la radio de la Mission des Nations unies pour l'assistance au Rwanda (MINUAR).

Citant les observateurs militaires des Nations unies, la radio a précisé que 24 personnes avaient trouvé la mort au cours de la première attaque, qui s'est produite à Kanama même.

Vingt-deux personnes ont été tuées durant la deuxième attaque, qui a eu lieu à quelques centaines de mètres à l'extérieur de la localité, et les observateurs militaires ont découvert 55 autres corps à un troisième endroit, à une distance non précisée de Kanama, selon la même source.

Des habitants ont indiqué aux observateurs que sept autres personnes avaient également été tuées mais que leurs cadavres avaient été emportés.

Six des 16 blessés ont été admis à l'hôpital de Gisenyi.

La radio a indiqué que l'identité des assaillants était pour l'instant inconnue, ajoutant que deux équipes d'observateurs de la MINUAR et une équipe d'observateurs des droits de l'Homme des Nations unies enquêtaient et donneraient des précisions dès que possible.

L'armée gouvernementale rwandaise, dominée par les Tutsis, a mené plusieurs razzias dans la forêt voisine de Gishwati

au cours des deux dernières semaines et indiqué avoir surpris une trentaine d'anciens soldats de l'ex-armée gouvernementale hutue, qui se sont enfuis, abandonnant leurs paquetages qui contenaient des mines et grenades anti-chars et anti-personnel, selon la radio. Au cours d'une seconde opération, une cache d'armes a été découverte.

Gisenyi est proche de la frontière avec le Zaïre, où se sont réfugiés quelque 750 000 Hutus, ainsi que des dizaines de milliers de membres de l'ancienne armée et des milices de l'ancien régime rwandais responsables du génocide perpétré l'an dernier contre les Tutsis.

Les ministres de la Défense du Rwanda, du Burundi et du Zaïre

se sont entretenus dimanche et lundi à Gisenyi, a indiqué la radio, sans fournir de détails sur les sujets abordés.

Par ailleurs, la radio d'État rwandaise a annoncé hier que le Centrafrique délivre des visas aux réfugiés rwandais actuellement hébergés au Zaïre en dépit des efforts des Nations unies pour les rapatrier au Rwanda.

POUR FAIRE CONNAISSANCE... TOUT SIMPLEMENT

Trait d'union

Écoutez pour voir...

Trait d'union de La Presse vous donne accès à des centaines de messages de gens intéressants.

24 heures par jour, composez le 1-514-976-7111 pour entendre et laisser des messages.

Pour laisser un message dans une autre boîte vocale ou pour écouter vos messages dans votre boîte vocale, des frais de 1,79 \$ la minute seront portés à votre compte de téléphone.

Que vous cherchiez l'amour ou l'amitié, écoutez Trait d'union. Vous devez être âgé(e) de 18 ans et plus.

Pour plus de renseignements ou pour enregistrer votre annonce qui sera publiée dans la rubrique Trait d'union de La Presse, composez le (514) 761-7111.

ANNONCE GRATUITE
TOUS LES JEUDIS ET SAMEDIS DANS

La Presse

PUBLIREPORTAGE

Carrières dans le domaine du voyage

L'industrie du voyage, un monde fermé et difficilement accessible ? Depuis 1979, une institution privée a prouvé qu'après une formation de 4 mois les portes vous sont grand ouvertes.

■ Vous avez fait des études collégiales ou universitaires mais les emplois sont rares dans votre secteur de spécialisation ?

■ Vous avez quitté le marché du travail depuis quelques années et vous recherchez un travail intéressant ?

■ Vous travaillez actuellement, mais vous songez à réorienter votre carrière ?

■ Le domaine du voyage vous intéresse, vous n'avez pas fait d'études collégiales et vous vous demandez s'il y a des emplois intéressants pour vous ?

Formation technique

Sachez d'abord que, pour y accéder, il faudra acquérir une solide formation technique: rien de très difficile, mais il faut connaître la terminologie technique du voyage, la tarification, le système de réservation informatisé, etc. En plus d'une bonne formation en géographie, vous devez connaître les produits offerts aux touristes et gens d'affaires et les caractéristiques des principales destinations.

L'industrie du voyage ne se limite pas aux agences de voyages. Il y a une foule d'entreprises qui offrent leurs services par l'entremise du réseau des agences de voyages et toutes ces entreprises aussi recherchent du personnel techniquement qualifié de tout âge.

Avant de choisir une école, assurez-vous qu'elle est reconnue par les employeurs. Découvrez par vous-même quelle

est la meilleure école. Faites votre propre sondage en demandant aux agences de voyages: *Quelle est la meilleure école ?* Vous allez alors découvrir que le Collège April-Fortier offre la formation professionnelle la plus reconnue.

Collège April-Fortier

En quelques mois, le Collège April-Fortier vous permet d'acquérir cette formation technique. Ce collège n'est pas un Cegep et, par conséquent, n'offre pas un enseignement général; le collège offre une formation professionnelle qui s'adresse d'abord et avant tout à une clientèle adulte qui recherche les outils nécessaires pour fonctionner dans le domaine du voyage. Fondé par des professionnels du voyage pour répondre aux besoins de cette industrie, le collège a la réputation d'être très branché sur les besoins de l'industrie.

Le collège vous permet donc de faire la transition entre votre situation actuelle et l'industrie du voyage; une fois dans l'industrie, vous découvrirez une quantité surprenante de postes diversifiés. Ce sera alors à vous d'orienter votre carrière selon vos goûts, vos forces et vos objectifs.

Vous pouvez aussi effectuer une transition graduelle en vous impliquant à temps partiel dans le domaine tout en conservant votre emploi actuel; cette approche vous permet de bénéficier des avantages de l'industrie et d'acquérir une expérience qui sera valorisée si un jour vous décidez de vous y impliquer à temps plein.

Programme

Le programme de formation d'une durée de 332 heures est suivi d'un stage d'au moins 30 heures en agence de voyages. Le programme est divisé en sept cours de telle sorte que vous pouvez le suivre à temps plein ou à temps partiel; le collège offre des cours de jour, de soir et du samedi.

Service de placement

En plus de répondre aux demandes provenant de l'industrie, le personnel du collège pourra vous orienter selon vos expériences passées, votre âge, les études que vous avez déjà faites et les objectifs que vous poursuivez. Comme il s'agit d'une industrie aux multiples ramifications avec des emplois de nature très diversifiée, le monde du voyage a besoin de personnes de tout âge, autant des diplômés universitaires que des personnes possédant une formation de niveau secondaire. Les étudiants se retrouvent très rapidement sur le marché du travail du fait que la direction du collège travaille en étroite collaboration et uniquement avec l'industrie du voyage; après 16 ans de réputation d'excellence, il n'est pas surprenant de retrouver un grand nombre d'ex-étudiants à des postes importants dans toutes les sphères de l'industrie.

Prochains cours

Les prochains cours de jour débutent le 26 sept. Les cours du soir débutent le 11 sept. et ceux du samedi le 9 sept. Nous vous offrons aussi la possibilité de suivre le programme de jour en anglais du 11 sept. au 22 déc.



Gisèle April-Fortier

Vous avez le choix de suivre les cours en français ou en anglais. Ceux qui suivent les cours en anglais ont la possibilité de rédiger leurs examens en français s'ils le désirent. Il s'agit là d'une excellente occasion de se perfectionner en anglais tout en suivant une formation spécifique.

Renseignements

Si vous désirez en savoir davantage, contactez le Collège April-Fortier au 521-1600 ou au 878-1414; on vous fera parvenir une brochure explicative. Si vous le désirez, prenez rendez-vous avec un conseiller.

Pour mieux connaître l'industrie et les possibilités qu'elle vous offre, le collège offre gratuitement un cours de 3 heures, les mercredis soirs: 13 et 20 septembre à 19 h et les jeudis après-midi: 14 et 21 septembre à 14 h.

Vous pourrez poser toutes les questions qui vous intéressent. S.V.P. Veuillez Réserver.

Le collège est situé au 801 rue Sherbrooke Est (1^{er} étage), au coin de St-Hubert, à deux minutes de la station de métro Sherbrooke (sortie Berri Est).

Une saine différence!



PARTICIPATION
Le mouvement pour la santé active

Défi-climat Agissez dès maintenant!

Le changement climatique affecte non seulement notre environnement, mais aussi notre compétitivité, notre commerce, notre technologie et nos marchés internationaux.

Le Canada est l'un des 150 pays signataires d'une entente internationale dont le but est l'adoption de mesures devant atténuer les changements climatiques. Dans le cadre de cette entente, le Canada s'est engagé à stabiliser les émissions de gaz à effet de serre, d'ici l'an 2000, aux niveaux de 1990. Ces émissions constituent le facteur le plus important du changement climatique. Il est temps d'agir.

Plusieurs dirigeants canadiens ont demandé qu'on leur donne l'occasion de s'attaquer à ce problème, de façon efficace, tout en faisant appel à leur sens des affaires.

L'inscription au programme Défi-climat (Mesures volontaires et Registre) (MVR) vous donne la possibilité d'agir.

En confirmant son engagement volontaire de limiter les émissions de gaz à effet de serre, votre société fait,



à longue échéance, un investissement judicieux.

Dans plusieurs cas, limiter les émissions se traduira par l'utilisation plus efficace de l'énergie. L'efficacité énergétique peut diminuer vos coûts et améliorer ainsi votre compétitivité au plan national et international. Votre participation illustrera la sérieuse de cette initiative. Elle démontrera que le monde des affaires peut proposer des solutions efficaces et impressionnantes aux problèmes environnementaux actuels.

Relevez le défi. Incitez vos collègues à en faire autant. Joignez-vous à Anne McLellan, ministre de Ressources naturelles Canada et championne de l'initiative MVR. Aidez le Canada à se placer à l'avant-scène de cette entreprise d'envergure internationale.

Agissez dès maintenant!
Relevez le défi.



MVR • VCR

Pour plus de renseignements, communiquez avec le bureau du programme Défi-climat (Mesures volontaires et Registre) au (613) 996-6474.



**DENIS
LAVOIE**

Têtes d'affiche

Adressez vos communiqués à:
Têtes d'affiche
La Presse
7, rue Saint-Jacques
Montréal H2Y 1K9

Parcourir 2 000 km n'est pas une sinécure, surtout lorsqu'on le fait à pied. Ça tient alors de l'aventure. Si, au surplus, on est aveugle, alors c'est un véritable exploit. C'est pourtant un aussi long périple que vient d'entreprendre **Michel Langlois**, relationniste de la Fondation Mira (qui forme et donne des chiens-guides). Départ lundi dernier, de la Banque Laurentienne, l'un des principaux copntributeurs à cette oeuvre qui vient d'étendre son action au Nouveau-Brunswick, en Ontario et en France. **Michel Langlois** s'est d'abord dirigé vers Laval, sous les encouragements des représentants de la Fondation et d'**Henri-Paul Rousseau**, président et chef de la direction de la Banque Laurentienne. Ce matin, il devait partir de Saint-Eustache pour se rendre à Rosemère, puis Saint-Jérôme le jour suivant, et : Sainte-Thérèse, Terrebonne, Repentigny, Joliette etc., pour revenir, par la Rive-Sud, à Montréal, parcourant la région montréalaise du 24 octobre au 1^{er} novembre. Il sera bien sûr accompagné de son chien-guide et verra (en bon relationniste qu'il est) à sensibiliser la population à contribuer à l'oeuvre de la Fondation Mira. Renseignements : Fondation Mira, 1820, rang Nord-Ouest, Sainte-Madeleine (Québec), J0H 1S0. Tél. (514) 467-7524.

■ La Fondation du centre hospitalier Lafleche, de Grand-Mère a recueilli plus de 13 000 \$ lors de la tenue d'un tournoi de golf.



Daniel Pilon

■ Le comédien **Daniel Pilon** a accepté de tenir le rôle de président d'honneur du tournoi de golf de la Fondation Repartir à zéro. Les profits de cette activité seront remis à « Un foyer pour toi », un centre d'accueil situé à Laval, qui s'occupe d'hommes et de femmes aux prises avec des problèmes d'alcool, de drogue ou de médicament. Plusieurs personnalités, depuis **Alain Choquette** et **Jean-Louis Roux** jusqu'à **Jean Coustou**, ont participé au tournoi, qui se tenait lundi, au club de golf Saint-François de Laval. C'est à la demande de deux de ses « vieux amis », **Gilles Quenneville** et **Elphège Roussel**, fondateurs de Repartir à zéro, que **Daniel Pilon** a amicalement accepté de promouvoir cette activité bénéfique.



Luc Lachapelle

■ Vif succès du huitième tournoi de golf du Centre d'affaires de l'Est de Montréal qui a permis de faire des dons totalisant 16 000 \$, dont 9 000 \$ à Centraide Lanauadière. Le président de Centraide Lanauadière **Bernard Hébert** et sa directrice générale **Simone Hébert** ont reçu le don des mains de **Luc Lachapelle**, directeur de région (Est de Montréal et Lanauadière), Banque Royale, et **Robert Poirier**, de cette même banque.

■ Les étudiants étrangers, fort nombreux (3 400) à fréquenter l'Université McGill, auront bientôt un lieu de rencontre bien à eux sur le campus de Montréal.



Courir pour les Timbres de Pâques

La course amicale d'équipes d'entreprises « Relais 24 heures Timbres de Pâques » a fait parcourir 10 460 km à plus de 1 000 participants et permis de recueillir 145 000 \$ devant servir à acheter des équipements aux enfants handicapés. C'est l'équipe de Bristol-Myers Squibb qui a remporté la compétition cette année.

La Coca-Cola Foundation d'Atlanta vient en effet de verser 300 000 dollars américains à cette fin, dans le cadre de la campagne de financement (200 000 000 \$) de l'université. Le carrefour international Coca-Cola sera installé dans le futur pavillon des services aux étudiants et permettra de regrouper des services aujourd'hui éparpillés sur le campus.



John Harbour

■ Près de 150 personnes reliées au monde de la philanthropie dans le milieu hospitalier ont participé au premier tournoi de golf de l'Association des fondations des hôpitaux de Québec, qui se tenait sous la présidence d'honneur de **John Harbour**, directeur général de la Confédération des caisses populaires Desjardins. On a ainsi recueilli 16 000 \$ pour l'Association, qui regroupe 80 fondations hospitalières et plus de 1 200 administrateurs bénévoles.

■ La Fondation canadienne du rein, qui recrute de plus en plus de membres dans la région montréalaise, invite ses membres à assister à son assemblée générale annuelle, qui se tiendra le 27 septembre, à 18 h, à ses bureaux, au 2500 boulevard René-Lévesque Ouest, Montréal.

■ Le chapitre Laurentides-Lanauadière du club Héritage vient de remettre un don de 3 000 \$ au Centre de bénévolat de Laval, dans le cadre du programme national d'alphabétisation de la Société canadienne des postes. Cette somme sera consacrée à l'aménagement de la salle d'acti-

vités de formation du service d'aide alimentaire et d'éducation populaire.

■ Vente débarras (objets neufs et usagés ayant appartenu à des personnalités) au profit de l'oeuvre du « Bon Dieu dans la rue », organisée par les employés de la succursale principale de la Banque Nationale. Des artistes seront présents. Encan demain, le jeudi 14 septembre, de 12 h à 14 h et vente le vendredi 15 septembre, de 7 h 30 à 16 h, au 600 de la Gauchetière Ouest, niveau A.

■ Grâce à son tournoi de golf annuel, la Gendarmerie royale du Canada, représenté par son commandant au Québec **Michel Thivierge**, a pu remettre un don de 7 000 \$ au Téléthon de la recherche sur les maladies infantiles et son président **Roland Raby**.



Gemma Beaulieu

■ **Réal Lemay**, vice-président de la Fondation Baillairgé a remis récemment un chèque de 2 000 \$ à soeur **Gemma Beaulieu**, fondatrice des soeurs Messagères de l'Immaculée, une communauté de soeurs honduuriennes. Soeur **Gemma Beaulieu** compte toujours sur la générosité des Québécois pour soutenir son oeuvre missionnaire sur Honduuras, où elle se trouve depuis 38 ans. Renseignements : Fondation Baillairgé, 100 boulevard de Lotbinière, C.P. 215, Dorion (Québec) J7V 7J5.

■ Ce soir, la Coalition des 50 ans pour l'emploi (qui a pour

objectif la création d'emplois par la création d'entreprises) tient une rencontre à Laval, à la Place des aînés, 435, boulevard Curé-Labelle, à 19 h 30. C'est une occasion rêvée qui est offerte à ceux et celles qui cherchent des outils de développement ou veulent exprimer des revendications à l'endroit des gouvernements. Renseignements : 966-6412 ou 686-0906.



Sylvie Lavigne

■ Fière porteuse du titre de « maître » car elle s'est classée première aux examens de la Chambre des notaires du Québec, **Sylvie Lavigne** est l'orgueil de ses parents qui sont plus qu'heureux de voir briller son titre de professionnelle exerçant depuis peu ses talents de notaire.

■ Les Guides du Canada célèbreront leur 85^e anniversaire de fondation par un grand ralliement devant se tenir sur l'île Sainte-Hélène, ce dimanche 17 septembre. Les activités pour le public (apportez vos chaises pliantes) auront lieu en début d'après-midi. La Gendarmerie royale sera de la partie. Renseignements : 933-5839 ou 683-8468.

■ Depuis hier et jusqu'à vendredi, une bicyclette géante (34 sièges) circule dans les rues de Montréal afin d'amasser des fonds pour la Fondation de l'Hôpital de Montréal pour enfants. Les 21 équipes en lice, formées de gens de l'hôpital, d'avocats, de comptables et de représentants d'institutions financières prennent le départ à 10 h (11 h vendredi), de la por-

te Roddick de l'Université McGill. L'objectif est, pour chacune des 21 équipes inscrites cette année, d'offrir le plus gros montant d'argent pour cette oeuvre humanitaire. On espère ainsi dépasser l'objectif de 125 000 \$. Cette originale compétition en est à sa quatrième présentation et est un heureux moyen de recueillir des fonds pour l'hôpital pédiatrique. Le circuit effectué comprend l'avenue McGill College, la rue Cathcart, la rue Université, le boulevard René Lévesque vers l'ouest et retour par la rue Sainte-Catherine.

■ Le tournoi de golf annuel de la Fondation de l'Académie Laurentienne, qui s'est déroulé sous la présidence d'honneur d'**Yvan Dubois** a permis d'amasser 10 000 \$ ce qui permet de boucher des rentrées de fonds de 25 000 \$ destinés à constituer des bourses d'études.



Alan B. Shepard

■ Seul astronaute à avoir joué au golf lorsqu'il a marché sur la lune (mission Apollo 14, 1971), l'amiral **Alan B. Shepard** a réhaussé de sa présence une première activité de financement (un tournoi de golf) à se tenir au profit de la Fondation Camp spatial Canada. Le président de la Fondation, **Richard Desautels** vient d'annoncer que ce tournoi de golf, amené des retombées de 30 000 \$ pour le Camp spatial canadien.

■ Le tournoi de golf Lauréan Lepage, qui était sous la présidence d'honneur du maire de

Longueuil **Claude Gladu**, avec la surprenante participation de **Marcel Béliveau**, a permis de recueillir 10 000 \$. Cette somme sera affectée au réaménagement du département d'oncologie du centre hospitalier Pierre-Boucher.

■ L'Association des artistes de Saint-Laurent a choisi de soutenir l'oeuvre des Lampistes (association contre la leucémie et le cancer infantiles) en lui versant 25 % des profits tirés des ventes faites lors de l'exposition des oeuvres de ses membres. L'exposition se déroule jusqu'au 21 septembre, au Centre des loisirs de Saint-Laurent, 1375, rue Grenet, de 8 h à 20 h.

■ Les magasins Réno-dépot viennent de mettre en branle une cueillette de fonds (700 000 \$) pour réaliser un projet de 2 millions, soit la construction d'une auberge à l'intention des enfants handicapés et leur famille qui fréquentent le camp Papillon (Société des enfants handicapés du Québec) à Saint-Alphonse de Rodriguez. L'auberge pourra accueillir une centaine d'enfants et leur famille, et ce en toutes saisons.

■ La compétition « concert » du Festival musical de la Fédération des associations musicales du Québec a retenu, comme grands gagnants, par catégorie : Feux-follets, de Berthier (concert); Sentinelles de Varennes (catégorie C); Chevaliers, de Rivière-du-Loup (catégorie B); Multi-visions, de la Mauricie (catégorie A-60); Académie musicale des Cantons de l'Est (catégorie A) avec le plus fort résultat; les Étoiles, de Dorion-Vaudreuil (catégorie ouverte).



André Tranchemontagne

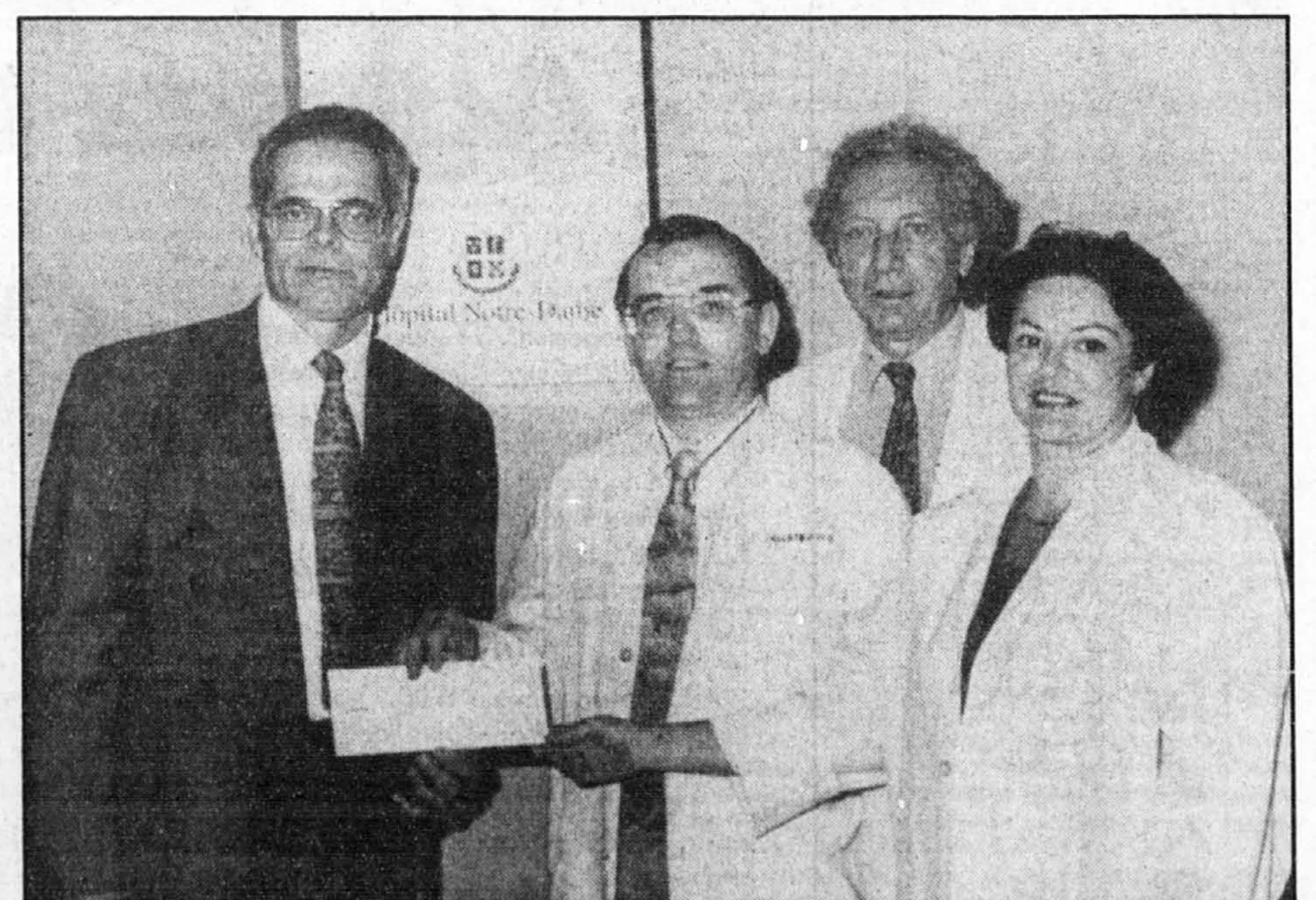
■ Invité à dévoiler les résultats du lancement et de la mise en marche de sa nouvelle marque de bière (Molson Grand Nord) **André Tranchemontagne**, président de la Brasserie Molson O'Keefe, s'y emploiera à titre de premier conférencier devant casser la glace pour la nouvelle série de rencontres des membres de l'Association marketing de Montréal lors de petits déjeuner causeries. C'est pour le mardi 26 septembre, à compter de 8 h, à l'hôtel Ritz-Carlton Kempinski. Coût : 37 \$. Renseignements : 499-1391.

■ Pour les garçons et filles de 16 à 25 ans, qui cherchent tout simplement à se faire une place dans la vie, et qui ont un emploi, il y a le Foyer de jeunes travailleurs et travailleuses de Montréal, un organisme qui « favorise la stabilisation personnelle, économique et sociale du jeune travailleur », comme l'écrit le président d'honneur de la campagne de développement de partenariat avec l'entreprise privée, **Pierre Desrosiers** (pétrolière Impériale) dans un document de présentation du Foyer. Le Foyer se préoccupe de la précarité de l'emploi, des baisses de revenus et du suicide des jeunes (entre autres) le tout dans un but préventif. On accueille donc (30 chambres) temporairement, des jeunes qui cherchent à stabiliser leur situation (travail, logement et vie personnelle). On offre à tous les jeunes qui en ont besoin le support nécessaire pour se prendre en main. Renseignements : 522-3198.



200 000 \$ pour des appareils de dialyse

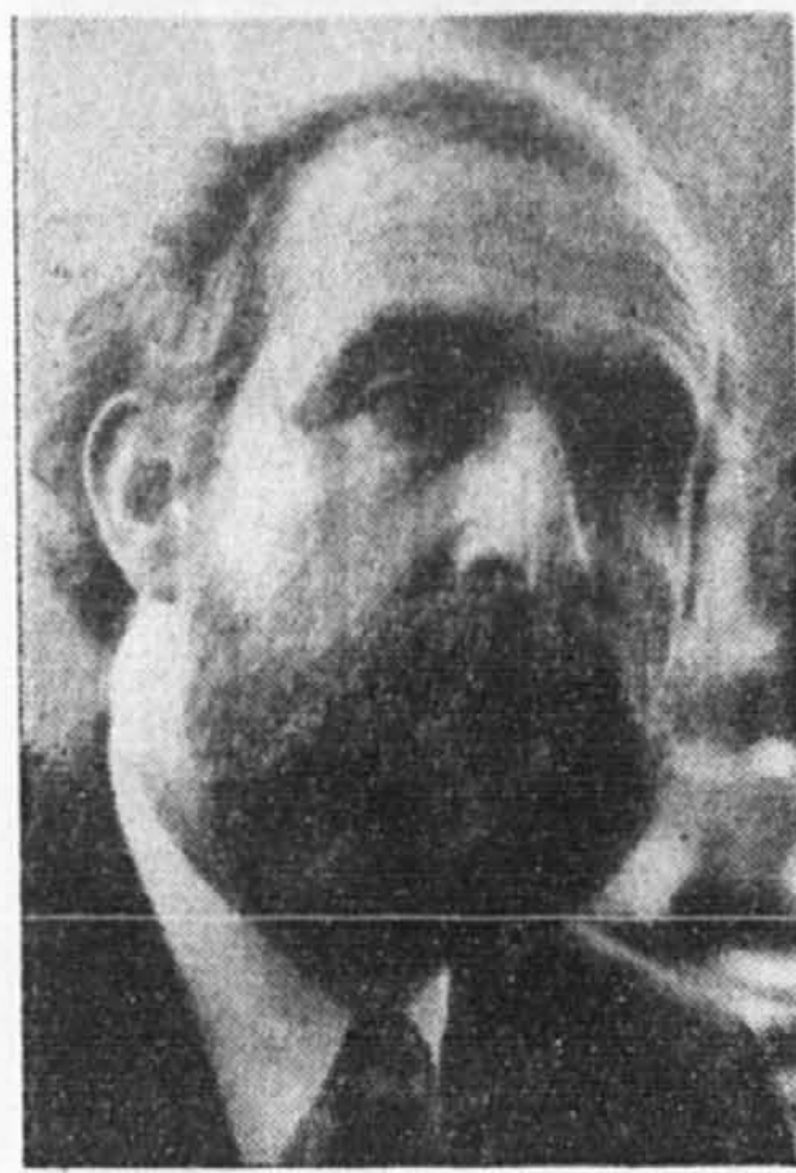
Le président sortant du Fonds du rein de l'hôpital Royal Victoria, **Peter Ferst**, a remis les fonds recueillis par son équipe (200 000 \$) au directeur associé de l'hôpital, **Charles McCougall**, et à **Fe Esquerra**, infirmière chef du service d'hémodialyse. Ce don servira à acheter sept appareils de dialyse. On a profité de l'occasion pour présenter une plaque commémorative à un groupe de bénévoles de la communauté grecque qui a recueilli 25 000 \$: **Angelique Kyrtatas**, **Tina Karaantinian**, **Evangelia Xinidakis**, **Catherine Kokkinis**, **Katina Tzouvelikos** et **Evangelia Chatzizanakis**.



Un don pour les recherches sur l'arthrite

La nouvelle Unité de recherche en rhumatologie-arthrose de l'hôpital Notre-Dame verra le financement de recherches sur l'arthrite assuré par la compagnie pharmaceutique **Searle** (filiale de Monsanto) qui vient de lui faire un don de 50 000 \$. Dans l'ordre habituel : les docteurs **David Caspari**, de Searle Canada; **Jean-Pierre Pelletier**, directeur du service de rhumatologie de l'hôpital; **Eugénio Rasio**, directeur du Centre de recherche de l'hôpital; et **Johanne Martel-Pelletier**, directeur des laboratoires en rhumatologie-arthrose.

POLITIQUE



Gérald Larose

Larose sollicite un autre mandat à la CSN

DENIS LESSARD
du bureau de La Presse
QUÉBEC

■ Véritable institution dans le monde syndical québécois, le président de la CSN, Gérald Larose va surprendre sa base aujourd'hui en annonçant qu'il sollicitera un nouveau mandat de trois ans à la tête de la centrale. Dans les rangs de la CSN, beaucoup spéculaient sur le départ de M. Larose, qui a accédé à la tête de sa centrale fin novembre 1983.

M. Larose dévoilera ses intentions aujourd'hui, dans le cadre d'un conseil fédéral — une réunion statutaire est prévue mi-septembre et réunit environ 200 délégués. M. Larose dévoilera du même souffle la stratégie de la CSN dans la campagne référendaire — il est acquis

que la centrale mettra tout son poids pour appuyer le OUI. Au printemps, une fraction importante de la CSN, la Fédération des affaires sociales, avait menacé de retirer son appui à la campagne souverainiste devant le piétinement des négociations du secteur public. Le projet d'entente annoncé hier par la présidente du Conseil du trésor, Pauline Marois, sera susceptible de rassurer la FAS.

Même sans solliciter de nouveau mandat — l'élection aura lieu en mai prochain — M. Larose est déjà assuré d'obtenir le record de longévité pour un président de la CSN.

Élu le 28 novembre 1983, il atteindra cet automne le record de Gérard Picard qui avait présidé pendant 12 ans aux destinées de la centrale entre 1946 et 1958. Marcel Pépin avait, lui, occupé ce poste

pendant 11 ans, avant de céder sa place à Norbert Rodrigue — M. Larose était devenu président après le règne bien éphémère de Donatien Corriveau qui avait quitté la CSN pour sauter dans l'arène politique avec les libéraux de Robert Bourassa.

« Tout ce que je peux confirmer c'est que de vais dire de quoi sera fait mon avenir », s'est borné à dire M. Larose hier.

Dans la centrale, beaucoup s'attendaient à ce qu'il annonce plutôt qu'il ne solliciterait pas un nouveau mandat. Depuis l'accession du PQ au pouvoir, des rumeurs sporadiques lui destinaient une nomination dans l'appareil public.

Son annonce risque de mettre au congélateur les espoirs de plusieurs vice-présidents. Pierre Paquette, qui semblait

avoir une longueur d'avance dans l'éventualité du départ de M. Larose, aurait pu avoir des adversaires. Dans la centrale, on spéculait sur les candidatures de Roger Valois, vice-président issu du secteur métallurgique — il était à Québec Fer et Titane avant de devenir vice-président de la CSN en 1986, et peut-être de Claudette Carbonneau, présidente de l'imposante Fédération des affaires sociales, plus de 40 p. cent de l'effectif de la CSN.

En annonçant ses intentions tout de suite — l'élection pour la présidence n'aura lieu qu'au congrès de mai prochain, M. Larose intervient avant que chacun des candidats potentiels ne sonde ses appuis à l'interne.

Lors de la dernière élection à la présidence de la CSN, Gérald Larose avait obtenu une majorité écrasante de 84 p. cent des suffrages.

Pearson : Mulroney a parlé de fusion de soumissionnaires avant l'annonce du gagnant

Presse canadienne
OTTAWA

■ Brian Mulroney a discuté de la possibilité d'une fusion entre soumissionnaires rivaux pour la privatisation de l'aéroport Pearson de Toronto au moins trois semaines avant que son gouvernement n'annonce le nom du gagnant.

La révélation, contenue dans un mémoire déposé mardi à une enquête sénatoriale, constitue jusqu'à présent la plus grande preuve que l'affaire de la privatisation controversée de Pearson avait été du moins en partie le résultat de manipulations aux plus hauts niveaux du gouvernement Mulroney.

Le sénateur libéral Michael Kirby a déclaré qu'il était « très étrange » qu'une fusion entre acquéreurs potentiels rivaux « ait été envisagée au sein du gouvernement avant que le droit de négocier le contrat n'ait été octroyé ».

L'ancien gouvernement conservateur a signé le contrat pour l'exploitation des Aéroports 1 et 2 de Pearson avec une entreprise privée avant de perdre le pouvoir en octobre 1993.

Le gouvernement libéral de Jean Chrétien a vite fait de l'annuler, soutenant que le contrat était le résultat d'un lobbying douteux et de possibles manipulations politiques.

À l'enquête du Sénat, les libéraux ont affirmé que le processus de soumissions concurrentielles ayant abouti à la privatisation n'était qu'une comédie, que tout était déjà joué d'avance, à savoir que le contrat serait octroyé à une entreprise formée par les deux firmes concurrentes.

Paxport, une société contrôlée par le collecteur de fonds conservateur Don Matthews, a mérité le droit de négocier une entente de privatisation le 7 décembre 1992.

Paxport, dont le financement était mal assuré, a fusionné presque immédiatement avec le seul autre soumissionnaire, un con-

sortium financier bien plus stable contrôlé par la famille Bronfman. La nouvelle firme, Pearson Development Corp., a négocié le contrat final.

Peter Coughlin, le président de Pearson Development, a affirmé que les soumissionnaires rivaux n'avaient discuté d'une fusion qu'après que Paxport eut été proclamée gagnante. « Il n'y a eu aucune collusion », a insisté M. Coughlin.

Mais un mémoire daté du 16 novembre 1992 et adressé à M. Mulroney par son plus haut fonctionnaire, Glen Shortliffe, fait état de la possibilité d'une fusion.

« Monsieur le premier minis-

tre : comme l'indique la note, il n'y a que très peu de raisons susceptibles d'inciter les soumissionnaires à fusionner », a écrit à la main M. Shortliffe sur le mémoire. « Comme cela a été discuté jeudi... », est la dernière ligne visible dans le mémoire.

Le gouvernement a éventuellement octroyé le contrat à Paxport, à condition que la firme prouve qu'elle était capable de financer le projet. C'est là qu'intervient la mesure incitative qui a poussé Paxport à fusionner avec le groupe Bronfman.

M. Kirby a soutenu que le mémoire montre que la notion de fusion semble avoir fait surface dans le bureau de M. Mulroney.

« On ne peut s'empêcher de spéculer que les plus hauts niveaux du gouvernement savaient qu'il existait des doutes réels au sujet de la capacité de financement du projet Matthews et qu'ils cherchaient déjà des moyens de régler cet aspect-là de l'affaire une fois que le droit de négocier aurait été octroyé. »

HA! HA! HA! HO! HO! HO!

HI! HI! HI!

HI!... Hé! Hé! Hé!

HA! HA! HA!

HI! HI! HI!

LES RIRES DÉBUTENT CE SOIR...

ELLEN 20h
THE DREW CAREY SHOW 20h30
GRACE UNDER FIRE 21h
THE NAKED TRUTH 21h30



Le service InfoBref Bell

Le téléphone le plus lu... Le quotidien le plus écouté!

NOUVEAU
 Abonnés de Bell Mobilité composez sans frais * Bref

Service rapide GRATUIT* accessible 24 heures sur 24, 7 jours par semaine, à l'aide d'un téléphone à clavier.

Pour entendre le contenu de ces différentes rubriques, composez le 875-2355. Puis, au son de la voix, composez le code à trois chiffres correspondant à la rubrique choisie. Pour sortir rapidement de l'une de ces rubriques, faites le 33 puis, au son de la voix, appuyez sur le 9. Vous pourrez alors choisir une autre rubrique.

* Dans la zone d'appel locale seulement.

8 7 5 - B e l l s

- Nouvelles en bref**
 - La Une: 110
 - Nouvelles locales: 120
 - Nouvelles sportives: 130
 - Nouvelles économiques: 140
 - Nouvelles nationales et internationales: 150
 - Arts et spectacles: 160
 - En primeur: 170
- Éditoriaux** 210
- Question du jour** 220
- Info-Affaires™ Bell**
 En relâche pour la saison estivale, cette rubrique reprendra dès septembre.
- Questions d'affaires Réponses d'affaires**
 5 choix de chroniques disponibles: 410
- Résultats de la loterie**
 - 6/49: 411
 - Lotto Super 7: 412
 - Sélect 42: 413
 - Banco: 414
 - La Quotidienne: 415
- Bulletins météorologiques d'Environnement Canada**
 - Région de Montréal: 421
 - Prévisions à long terme (Montréal): 422
 - Etrie, Québec, Laurentides: 423
 - Villes canadiennes: 424
 - Villes américaines: 425
 - Plaisanciers (Montréal): 426
- Produits et services de Bell** 520
- Services de La Presse**
 - Service des abonnements: 610
 - Annonces classées: 620
 - Publicité: 630
 - Rédaction: 640
 - Information sur les concours: 650
 - Renseignements généraux: 660
- INFO-ARTS Bell**
 - À surveiller cette semaine: 710
 - Danse: 720
 - Musique et art lyrique: 730
 - Théâtre: 740
 - Variétés et humour: 750
 - Expositions et musées: 760
 - Service personnalisé (accès direct): 770
- Le Golf avec Carlo Blanchard**
 - Conseil de la semaine: 811
 - Positions de base: 812
 - Élan de golf: 813
 - Coups de départ: 814
 - Coups d'approche: 815
 - Entraînement: 816
 - Commentaires et suggestions: 817

La Presse

POLITIQUE

La liste des électeurs comptera plus de 5 millions d'inscriptions

MARIO FONTAINE

■ Le nombre d'électeurs habilités à voter au référendum dépassera très probablement le cap des cinq millions, une première dans l'histoire politique québécoise.

Pas moins de 4 817 407 personnes ont en effet été inscrites lors du recensement de la semaine dernière, auxquelles 200 000 autres devraient s'ajouter lors de la révision de la liste électorale, qui aura lieu du 9 au 17 octobre.

C'est dire que le record d'inscriptions, qui avait été atteint au scrutin de l'an dernier avec 4 853 108, sera certainement dépassé cette année. Plusieurs facteurs expliquent cet accroissement : l'importance de l'enjeu, le fait que le recensement a duré deux jours de plus que l'an dernier, l'augmentation normale de la population, une période d'inscription plus tardive.

L'an dernier, en effet, les recenseurs avaient dû cogner aux portes en pleine période estivale, le scrutin se déroulant le 12 septembre. Cela explique en partie le fait que 221 000 personnes avaient profité de la révision pour s'inscrire. Des inscriptions tardives qui sont de toute façon en hausse constante depuis 1981, alors qu'on n'en comptait que 92 000.

La participation au vote n'augmente toutefois pas avec la même constance : 81,5 p. cent des électeurs inscrits se sont prévalus de leur droit de vote l'an

dernier, à peine moins qu'au référendum de 92 (82,7), mais plus qu'aux élections de 85 (75,6) et 89 (74,9). C'est toutefois le référendum de 1980 qui bat tous les records des quinze dernières années, avec une participation de 85,6 p. cent des électeurs.

Un exercice satisfaisant

Les organisateurs du Parti québécois et ceux du PLQ s'affairaient, hier, à disséquer les chiffres que le Directeur général des élections (DGE) leur faisait parvenir lundi. Dans l'ensemble, aussi bien le DGE que les deux grandes formations se montrent satisfaits de l'exercice de la semaine dernière.

Un exercice qui promettait d'être doublement éprouvant, puisque c'est à partir de ces données que seront confectionnées les listes électorales permanentes et que les recenseurs pouvaient exiger, cette année, des preuves d'âge et de citoyenneté.

Directeur des opérations pour le camp du NON, Pietro Perrino ne faisait que commencer à examiner les inscriptions hier. « De façon préliminaire, je constate qu'il me manque 3000 électeurs dans D'Arcy-McGee et 5000 dans Sauvé », dit-il. Des rues entières n'ont pas été recensées, croit M. Perrino, d'où des explications à demander et des efforts accrus à faire lors de la révision.

Des comités comme Westmount-Saint-Louis, Notre-Dame-de-Grâce, Marquette ou Margue-

rite-Bourgeois, notamment, affichent un déficit d'électeurs par rapport à l'an dernier. Mais c'est aussi le cas de certaines circonscriptions francophones comme Mercier, Louis-Hébert et La Peltrie.

Les « rapports de doute »

Contrairement à ce que d'aucuns craignaient, le nombre de personnes dont les recenseurs ont mis en doute le droit de voter est très restreint. Parce qu'elles n'ont pas l'âge de le faire par exemple, qu'elles n'ont pas la citoyenneté canadienne ou encore qu'elles ne résident pas au Québec depuis au moins six mois.

Au Parti québécois, on affirme n'avoir entendu parler d'aucun problème particulier de ce côté. Si des situations avaient dégénéré, les recenseurs nous en auraient fait part, dit-on. Du côté libéral, on assure que ce sont surtout les recenseurs du PQ qui ont rédigé ces « rapports de doute ».

De 20 à 50 rapports par comté, estime-t-on de façon empirique du côté du NON, faute d'avoir obtenu des chiffres définitifs de la part du Directeur des élections, qui a refusé de les divulguer jusqu'à présent. Il est à prévoir que le nombre de formulaires douteux sera plus élevé dans la région métropolitaine, atteignant peut-être la centaine dans certaines circonscriptions. C'est là que se concentrent les néo-québécois et les nouveaux arrivants, qui ne réunissent pas toujours toutes les conditions pour voter.

Dumont lance un appel à l'unité des Québécois et accuse Johnson d'avoir une vision dépassée

GILLES NORMAND
du bureau de La Presse

QUÉBEC

■ Le chef libéral, Daniel Johnson, s'est retrouvé catapulté une cinquantaine d'années avant Jésus-Christ, hier, par le chef de l'ADQ, Mario Dumont, qui a comparé sa vision du monde à celle d'un personnage de la série d'Astérix, de Goscinny et Uderzo.

« Ne voir qu'une séparation dans ce projet de loi, c'est avoir une vision du monde qui date de l'époque de Vercingétorix », a en effet lancé le député de Rivière-du-Loup, reprochant au camp du NON et à son chef de baser leur argumentation sur la peur, dans le débat référendaire qui s'est amorcé cette semaine à l'Assemblée nationale.

M. Dumont a profité du débat sur la question pour lancer un appel à l'unité des Québécois, les invitant à se ranger derrière le projet souverainiste.

« Je n'ai pas le goût de passer trente autres années à patauger dans la constitution. J'ai le goût qu'on prenne un grand élan. Je n'ai pas le goût qu'on prenne un grand élan pour aller se cogner le nez sur un autre mur, sur un autre NON du reste du Canada. J'ai le goût qu'on se donne un grand élan pour que le Québec ouvre un chantier de réformes économiques, politiques et sociales et qu'il y consacre toutes ses énergies », a-t-il plaidé.

Puis il a lancé une invitation à tous et chacun, les déçus de l'échec de Meech, même les fédéralistes, ceux qui ont milité en politique, dans quelque formation que ce soit, bref, tous les citoyens du Québec à s'engager derrière les forces du OUI « dans une démarche d'affirmation du Québec qui prend toute sa force dans l'unité, la solidarité, la paix et la détermination ».

Il invite également les membres de l'opposition officielle, en Chambre, à s'interroger sur le message qu'elle envoie au reste du Canada. Il insiste sur l'importance de ce qu'il appelle « le poids du peuple », pour que soit mené à bien le projet de parte-

nariat politique et économique proposé par le camp souverainiste au reste du Canada.

M. Dumont a eu des propos très durs à l'endroit de MM. Johnson et Chrétien.

Il accuse Daniel Johnson de développer une argumentation qui s'appuie « sur la peur, la peur du risque, la peur d'avoir peur, la peur de bouger ». Empruntant au vocabulaire du sociologue Jacques Grand'Maison, le chef de l'ADQ enchaîne : « Baser sa décision sur des idées molles, c'est baser sa décision sur des valeurs molles. » Ce qui, selon lui, mène à « une société molle ».

Au premier ministre du Canada, Jean Chrétien, il reproche non seulement de rejeter le concept de société distincte pour le Québec, mais de le mépriser « et d'aller jusqu'à réduire la société distincte du Québec à une incapacité de parler l'anglais comme du monde après un certain nombre d'années ». Une allusion aux propos tenus la veille par M. Chrétien.

Faisant référence aux pages publicitaires achetées dans les journaux du Québec pour insister sur la « séparation » qui signifie pour le camp du NON la démarche référendaire du gouvernement Parizeau, Mario Dumont, a accusé le clan fédéraliste d'investir « des sommes énormes pour essayer de détourner la question référendaire, pour essayer de faire oublier aux gens un aspect de la question référendaire, pour essayer de mêler les gens (...) dénaturer la proposition pour encourager les gens à voter NON ».

En matinée, à l'issue de la période des questions, Mario Dumont avait réussi à embarrasser les libéraux en proposant que soit votée une motion sans préavis, reprenant l'essentiel des propos de l'ex-premier ministre Bourassa, au lendemain de l'échec de Meech.

Cette motion se lisait ainsi : « Que, devant les déclarations récentes de Roy Romanow et de Clyde Wells à l'effet que le Québec est une province comme les autres ainsi que le refus réitéré

hier de Jean Chrétien de reconnaître la spécificité du Québec, l'Assemblée nationale réitère que le Québec est, aujourd'hui et pour toujours, une société distincte, libre et capable d'assumer son destin et son développement. »

Bien que le chef libéral ait repris les dernières lignes de ce propos dans son intervention sur la question référendaire, les libéraux ont refusé leur consentement pour que cette motion soit acceptée et soumise au vote, sous les rires et les applaudissements des députés péquistes.

SKIEZ 10 STATIONS POUR LE PRIX D'UNE!



Achetez
dès maintenant

un abonnement saisonnier valide en tout temps dans une des stations participantes et obtenez le privilège de skier gratuitement à une occasion durant la saison et au moment de votre choix dans chacune des dix autres stations du groupe.

Abonnez vous donc sans tarder à votre station favorite et profitez sans frais additionnels d'une valeur ajoutée pouvant atteindre plus de 225 \$.



LES STATIONS PARTICIPANTES

Belle Neige (Val-Morin)
Ski Chantecler (Sainte-Adèle)
Mont-Garceau (Saint-Donat)
Mont-Habitant (Saint-Sauveur)
Mont Rigaud (Rigaud)
Mont Saint-Bruno (Saint-Bruno)
Owl's Head (Mansonville)
Stoneham (Québec)
Vallée Bleue (Val-David)
Vallée du Parc (Grand-Mère)
Val Saint-Côme (Saint-Côme)

(514) 476-9915 / (819) 322-3311
(514) 393-8884 / (514) 229-3555
(819) 424-2784
(514) 476-1687 / (514) 227-2637
(514) 451-5316
(514) 653-3441
(514) 878-1453 / (514) 292-3342
(418) 848-2411
(819) 322-3427
1 800 363-1639 / (819) 538-1639
1 800 363-2766 / (514) 883-0701

2134589-903

Aujourd'hui à 17 h 30

Ça passe ou ça casse !

Dernier appel pour sauver
l'Hôpital Reine Élisabeth, votre hôpital.

Joignez-vous à nous.

Marche de protestation

Parc Girouard (coin Sherbrooke et Girouard)

Renseignements : 487-2791

La Coalition communautaire pour les soins de santé.

ARTPHOTO SUTTON 95

Une présentation d'Arts Sutton
Du samedi 2 septembre au lundi 9 octobre, 1995
4 expositions reliées à la photographie.

panoramaduodlacôte!...

Tous les samedis et dimanches
Du 2 septembre au 9 octobre

Un automne d'activités récréatives, culturelles pour toute la famille,
au mont Sutton et au village.

Appelez pour connaître toutes nos activités
Bureau d'Informations-Sutton: 1 800 565 8455